

**GROUPE AFRIQUE II. EDS13**

# **STRATÉGIE 2020 DU BUREAU 2022**

**ALPHONSE IBI KOUAGOU. ADMINISTRATEUR**



**GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE**

Photographie de couverture : Wolfgang Kaehler/LightRocket via Getty Images

Un bâtiment traditionnel en briques crues appelé Tata ou Tata Somba du peuple Somba ou Ditamari, ou encore appelé Batammariba dans le pays Somba dans la partie nord du Bénin.



**GROUPE AFRIQUE II. EDS13**

**STRATÉGIE 2020  
DU BUREAU 2022**

**ALPHONSE IBI KOUAGOU, ADMINISTRATEUR**



**GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE**



République démocratique du Congo. Vue aérienne d'Oocha, Nord-Kivu © Vincent Tremeau/Banque mondiale

# Table des matières

SIGLES ET ABRÉVIATIONS .....	v
AVANT-PROPOS .....	1
RÉSUMÉ ANALYTIQUE .....	3
INTRODUCTION .....	7
<b>CHAPITRE I. PRÉSENTATION DU GROUPE AFRIQUE II ET DES PRINCIPAUX DÉFIS AUXQUELS SES PAYS MEMBRES SONT CONFRONTÉS</b> .....	9
<b>CHAPITRE II. PRIORITÉS STRATÉGIQUES ET OBJECTIFS</b> .....	15
<b>DOMAINE PRIORITAIRE I. Renforcer le rôle de liaison que joue le Bureau entre nos pays et le Groupe de la Banque mondiale en vue d'accélérer la réalisation des objectifs de développement</b> .....	16
<b>OBJECTIF 1.</b> Établir des contacts étroits et réguliers avec les autorités, les CMU de la Banque et d'autres acteurs sur le terrain .....	16
<b>OBJECTIF 2.</b> Renforcer l'attention portée sur les secteurs-clé susceptibles de favoriser la diversification économique et la création d'emplois tout en promouvant des solutions et des chaînes de valeur régionales.....	18
<b>OBJECTIF 3.</b> Renforcer l'orientation stratégique vers certaines catégories de pays.....	27
<b>DOMAINE PRIORITAIRE II. Mobiliser des financements au profit du secteur public pendant la période de la COVID-19 et AU-DELÀ , et améliorer les taux de décaissement et d'absorption</b> .....	34
<b>OBJECTIF 4.</b> Faire en sorte que les financements annoncés pour la deuxième phase de la riposte contre la COVID-19 et dans le cadre d'autres initiatives de mobilisation des ressources soient mis à disposition et accessibles à nos pays.....	35
<b>OBJECTIF 5.</b> Assurer un suivi de l'utilisation de ressources IDA-19 et veiller à ce que ces ressources soient mises à disposition pour maintenir nos pays sur la trajectoire de développement amorcée avant la COVID-19 .....	36
<b>OBJECTIF 6.</b> Élargir les possibilités de mobilisation de ressources supplémentaires .....	37

<b>DOMAINE PRIORITAIRE III. Contribuer à attirer des financements privés en vue de la diversification des économies et de la création d'emplois.....</b>	<b>41</b>
<b>OBJECTIF 7.</b> Œuvrer avec la Banque mondiale pour aider nos pays à forger ou à renforcer les institutions nationales et régionales susceptibles de promouvoir les entrepreneurs locaux et le secteur privé local .....	41
<b>OBJECTIF 8.</b> Collaborer avec IFC et MIGA pour optimiser leurs interventions par le déploiement de la boîte à outils IFC3.0, la mobilisation de capitaux, l'octroi de financements mixtes et la mise en œuvre de la stratégie MIGA2020 .....	43
<b>DOMAINE PRIORITAIRE IV. Renforcer la voix et la représentation du Groupe Afrique II.....</b>	<b>45</b>
<b>OBJECTIF 9.</b> Veiller à la mise en œuvre rapide du programme d'augmentation du capital de 2018.....	45
<b>OBJECTIF 10.</b> Renforcer les échanges sur une base régionale entre nos autorités nationales et la direction du Groupe de la Banque mondiale .....	46
<b>OBJECTIF 11.</b> Faire progresser le programme d'accroissement de la diversité et de l'inclusion .....	47
<b>OBJECTIF 12.</b> Établir des cadres de concertation entre le Bureau et nos Gouverneurs sur des questions stratégiques .....	48
<b>OBJECTIF 13.</b> Renforcer la coordination avec les autres Administrateurs africains sur des sujets d'intérêt commun en vue de mieux faire entendre la voix de l'Afrique. ....	49
<b>CHAPITRE III. MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE ET CALENDRIER.....</b>	<b>55</b>
<b>ANNEXES .....</b>	<b>59</b>

## Sigles et abréviations

AED	Alternate Executive Director	ICH	Indice du capital humain
AfCFTA	African Continental Free Trade Area	IDA	Association Internationale de développement
AHCP	Plan pour le capital humain en Afrique	IEG	Groupe indépendant d'évaluation
AIMM	Cadre de mesure et de suivi de l'impact attendu	IFC	Société Financière Internationale
ASC	Augmentation sélective du capital	InfraSAPs	Programmes d'évaluation du secteur des infrastructures
BAD	Banque Africaine de Développement	JET	Emplois et transformation économique
BM	Banque mondiale	MCPP	Programme de portefeuille de prêts conjoints
BIRD	Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement	MIGA	Agence Multilatérale de Garantie des Investissements
CEDEAO	Organisation Économique des États de l'Afrique de l'Ouest	ODD	Objectifs de Développement Durable
CEEAC	Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest	OHADA	Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires
CEMAC	Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale	OSC	Organisation de la société civile
CEN	Note sur l'action menée dans le pays	PEF	Mécanisme de financement d'urgence en cas de pandémie
CIF	Fonds d'Investissement Climatiques	PIB	Produit intérieur brut
CIRDI	Centre International pour le Règlement des Différends relatifs aux Investissements	PLR	Examen des progrès et des enseignements
CMAW	Guichet de services-conseils sur la création des marchés	PME	Petites et moyennes entreprises
CMU	Couverture maladie universelle	PRI	Pays à revenu intermédiaire
CMU	Unité de gestion-pays	PRITI	Pays à revenu intermédiaire, tranche inférieure
CPF	Cadre de partenariat-pays	PRITS	Pays à revenu intermédiaire tranche supérieure
CPSD	Diagnostic du secteur privé national	PSW	Guichet du secteur privé
CRW	Mécanisme de réponse aux crises	RRA	Évaluation des risques et de la résilience
D&I	Diversité et Inclusion	SCD	Diagnostic-pays systématique
DPL	Prêt en appui aux politiques de développement	SOE	Entreprise d'État
DPO	Opération d'appui aux politiques de développement	SSA	Afrique subsaharienne
DSSI	Initiative de suspension du service de la dette	TIC	Technologies de l'information et de la communication
Ex.	Exercice budgétaire	UEMOA	Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine
FCS	États fragiles et touchés par un conflit	VSP	Programme de détachement pour le renforcement de la voix
FCV	Fragilité, Conflit et Violence	WBG	Groupe de la Banque mondiale
FMI	Fonds Monétaire International	We-fi	Initiative de financement en faveur des femmes entrepreneures
GAFSP	Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire	WSMEs	PME dirigées ou détenues par des femmes
GCI	Augmentation générale du capital de la Banque mondiale	ZLECA	Zone de Libre-Échange Continentale Africaine
HEPRTF	Fonds fiduciaire multidonateurs pour la préparation et la réponse aux situations sanitaires d'urgence		



# Avant-Propos

**J**e voudrais adresser mes remerciements et ma profonde gratitude à tous les Gouverneurs du Groupe Afrique II pour m'avoir unanimement élu au poste d'Administrateur afin de les représenter au Conseil d'Administration du Groupe de la Banque mondiale pour les deux prochaines années.

Au moment où j'entre en fonction, le monde traverse une crise sans précédent provoquée par la pandémie de COVID-19. Après la première phase de l'urgence sanitaire, les perspectives économiques présagent une profonde récession caractérisée par l'effondrement des échanges internationaux et du secteur touristique, la chute des prix des produits de base, la perturbation des chaînes d'approvisionnement et l'instabilité des chaînes de valeur. Nos économies, qui ont évolué positivement ces dernières années, sont en déclin. La pandémie traîne des conséquences socio-économiques graves et durables qui ralentissent les perspectives de croissance économique et de réduction de la pauvreté.

Dans ce contexte, avec l'appui de mon Bureau, je ne ménagerai aucun effort pour contribuer à la réalisation des objectifs communs de notre Groupe, notamment en militant pour une plus grande mobilisation de ressources devant permettre à nos pays de relever les défis auxquels ils sont confrontés. Mon Bureau prendra les mesures nécessaires pour impulser un nouvel élan et participer aux efforts visant à réduire l'extrême pauvreté, à relancer la croissance et à reconstruire mieux, dans le but de promouvoir une prospérité partagée et une croissance accélérée, inclusive et durable. La présente Stratégie de mon Bureau (EDS13), pour la période 2020–22 (la « Stratégie »), a été préparée à cette fin.

Naturellement, nous prendrons systématiquement en compte les conseils et suggestions de nos Gouverneurs tout au long de la mise en œuvre de cette Stratégie. Nous nous appuyerons également sur les enseignements tirés de nos interactions avec les acteurs de développement oeuvrant sur le terrain afin de permettre à nos pays de tirer profit au maximum de leur partenariat respectif avec le Groupe de la Banque mondiale.

La réalisation de nos objectifs de développement sera l'élément moteur de la mise en œuvre de cette Stratégie, et le renforcement des partenariats entre nos pays et le Groupe de la Banque mondiale notre but ultime.

**Alphonse Ibi Kouagou**

Administrateur



## Résumé analytique

L'Administrateur pour le Groupe Afrique II occupe l'un des 25 sièges au Conseil d'Administration du Groupe de la Banque mondiale, où il représente 23 pays (19 francophones, 3 lusophones et 1 hispanophone) dispersés géographiquement en Afrique de l'Ouest, en Afrique Centrale, en Afrique de l'Est et dans l'Océan Indien. Dans la nomenclature du Conseil d'Administration du Groupe de la Banque mondiale, son Bureau est identifié par le sigle « EDS13 ».

L'Administrateur est élu pour un mandat de 2 ans non renouvelable, durant lequel il représente tous les pays du Groupe Afrique II au Conseil du Groupe de la Banque mondiale. En cette qualité, il participe à la gouvernance de l'institution où il défend les intérêts des pays qu'il représente.

Dans le cadre de sa participation à la gouvernance du Groupe de la Banque mondiale, en vertu des pouvoirs délégués aux Administrateurs par le Conseil des Gouverneurs du Groupe de la Banque mondiale, l'Administrateur participe à la définition des politiques et stratégies de l'Institution, à l'adoption de son budget annuel, à l'approbation des opérations de prêt, des dons, des investissements directs, des garanties et de l'assistance technique. De concert avec les autres Administrateurs, il supervise également l'audit des comptes du Groupe de la Banque mondiale en vue de la présentation desdits comptes aux Gouverneurs de l'Institution lors des Assemblées annuelles.

Au sein du Conseil d'Administration du Groupe de la Banque mondiale, l'Administrateur défend et promeut les intérêts des pays qu'il représente dans le cadre de leurs partenariats avec l'Institution. À cette fin, il s'emploie à :

- influencer sur les politiques et stratégies du Groupe de la Banque mondiale au profit des pays qu'il représente ;
- aider les autorités des pays qu'il représente à identifier et à saisir les opportunités d'assistance offertes par le Groupe de la Banque mondiale ; et
- soutenir les efforts de mobilisation des ressources en vue de permettre aux pays qu'il représente de mettre en œuvre les initiatives, programmes et projets soutenus par le Groupe de la Banque mondiale.

Le plaidoyer est la mission fondamentale de l'Administrateur. La Stratégie du Bureau (EDS13), pour la période 2020–2022, est conçue dans un esprit de continuité et d'adaptation au contexte évolutif par rapport aux stratégies mises en œuvre par les Administrateurs précédents. Elle permet à l'Administrateur, pendant ses deux années de mandat, de peser de son poids pour générer le maximum d'avantages au profit des pays membres de son Groupe, à travers une collaboration étroite et efficace avec les autorités de ces pays, ses pairs, ainsi que la direction et les services du Groupe de la Banque mondiale. La Stratégie est structurée autour de **quatre (4) domaines prioritaires** qui comptent **13 objectifs** au total.



Dans le **premier domaine prioritaire**, le Bureau (EDS13) s'engage à **renforcer son rôle de liaison entre le Groupe de la Banque mondiale et chacun des pays qu'il représente, en vue d'accélérer la réalisation des objectifs de développement**. Ce domaine prioritaire a trois objectifs.

**L'OBJECTIF 1** consiste à établir des contacts étroits et réguliers avec les autorités, les Unités de gestion-pays (CMU) et d'autres acteurs sur le terrain, dans le but de mieux comprendre les besoins de nos pays afin de mieux orienter les appuis du Groupe de la Banque mondiale.

**L'OBJECTIF 2** vise à contribuer au renforcement de l'attention portée par l'Institution sur un certain nombre de secteurs-clé présentant un énorme potentiel de diversification économique et de création d'emplois dans nos pays, tout en promouvant des solutions et des chaînes de valeur régionales. **Les secteurs-clé sont les suivants : i) économie numérique ; ii) capital humain ; iii) énergie ; et iv) agriculture.**

**L'OBJECTIF 3** vise à contribuer au renforcement de l'orientation stratégique du Groupe de la Banque mondiale vers les catégories de pays de notre Groupe qui présentent des conditions particulières, **comme les États fragiles et touchés par des conflits, les pays à revenu intermédiaire et les petits États.**

Le **deuxième domaine prioritaire** vise à soutenir la **mobilisation des ressources publiques au profit de nos pays pendant la période de la COVID-19 et au-delà, tout en aidant nos pays à améliorer leurs taux de décaissement et d'absorption**. Ce domaine prioritaire a trois objectifs.

**L'OBJECTIF 4** consiste à faire en sorte que les ressources engagées par le Groupe de la Banque mondiale pour la deuxième phase de la riposte contre la pandémie de COVID-19 et les autres ressources découlant de nouvelles initiatives contre la COVID-19 soient disponibles et accessibles à nos pays afin de leur permettre de poursuivre la réalisation des ODD.

**L'OBJECTIF 5** vise à surveiller l'utilisation des fonds découlant spécifiquement de la Dix-neuvième reconstitution des ressources de l'IDA afin de maintenir nos pays sur la voie de l'éradication de l'extrême pauvreté et de la réalisation d'une prospérité partagée à l'horizon 2030. Les taux de décaissement et d'absorption des ressources disponibles feront l'objet d'un suivi en vue de parvenir à leur accroissement.

**L'OBJECTIF 6** vise à renforcer la mobilisation d'autres ressources financières disponibles pour le développement de nos pays, notamment des fonds verticaux comme le Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire (GAFSP), les Fonds d'investissement climatiques (CIF) et l'Initiative de financement en faveur des femmes entrepreneures (WE-fi).

Le **troisième domaine prioritaire** concerne la promotion des investissements dans le secteur privé en vue de la diversification des économies et de la création d'emplois. Il a deux objectifs.

À travers **l'OBJECTIF 7**, le Bureau travaillera avec le Groupe de la Banque mondiale pour aider les pays qu'il représente à mettre en place des institutions nationales et régionales fonctionnelles chargées d'accompagner des entrepreneurs locaux capables de renforcer la croissance économique, de créer des emplois et de cimenter l'intégration régionale. Il veillera également à la consolidation de telles institutions.

Dans le cadre de **l'OBJECTIF 8**, le Bureau collaborera avec IFC et MIGA sur les stratégies IFC3.0 et MIGA2020, respectivement. Le but est d'amener ces deux structures du Groupe de la Banque mondiale à accroître techniquement et à élargir géographiquement l'aide qu'elles apportent à nos pays, avec une attention particulière au programme de création des marchés, au programme de décentralisation, à l'utilisation du guichet de promotion du secteur privé (PSW) de l'IDA, aux stratégies-pays de IFC, et à une plus forte synergie d'action avec la Banque mondiale susceptible de donner priorité aux solutions qu'apporte le secteur privé dans la mesure du possible (approche en cascade).

Le **quatrième et dernier domaine prioritaire vise à renforcer la voix et la représentation du Groupe Afrique II au sein du Groupe de la Banque mondiale**. Ce domaine comporte cinq objectifs.

À travers **l'OBJECTIF 9**, le **Bureau entend collaborer avec les acteurs concernés** afin d'assurer la mise en œuvre rapide du programme d'augmentation du capital de 2018 de manière à doter le Groupe de la Banque mondiale des ressources nécessaires pour poursuivre et renforcer ses programmes.

**L'OBJECTIF 10** favorise les échanges entre nos autorités et la haute direction du Groupe de la Banque mondiale sur une base régionale, dans une optique de multiplication des approches régionales pour résoudre les problèmes de développement auxquels se heurtent nos pays.

**L'OBJECTIF 11** vise à promouvoir la diversité et l'inclusion des nationaux africains au sein du Groupe de la Banque mondiale, afin d'accroître la voix et la représentation de nos pays. Il vise aussi à aborder les problématiques de discrimination raciale et d'exclusion que l'on observe dans les programmes et opérations de l'Institution.

**L'OBJECTIF 12** consiste à établir des canaux de communication permanents avec nos Gouverneurs sur des aspects spécifiques de la mise en œuvre de la Stratégie du Bureau, en vue de partager des informations avec eux et de discuter de questions stratégiques essentielles pour leurs pays respectifs et pour notre Groupe.

**L'OBJECTIF 13** vise à renforcer les consultations et la coordination entre les trois représentants de l'Afrique subsaharienne au Conseil d'Administration du Groupe de la Banque mondiale, de manière à forger une position concertée sur des sujets d'intérêt commun. Cet objectif est fondé sur la ferme conviction qu'une voix commune de l'Afrique sera plus entendue pour obtenir des résultats.

## REPRÉSENTATION GRAPHIQUE DE LA STRATÉGIE DU BUREAU EDS13, POUR 2020–2022

DOMAINE PRIORITAIRE 1	DOMAINE PRIORITAIRE 2	DOMAINE PRIORITAIRE 3	DOMAINE PRIORITAIRE 4
<p>RENFORCER LE RÔLE DE LIAISON QUE JOUE LE BUREAU ENTRE NOS PAYS ET LE GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE</p>	<p>MOBILISER DES FINANCEMENTS AU PROFIT DU SECTEUR PUBLIC PENDANT LA PÉRIODE DE LA COVID-19 ET PAR LA SUITE, ET AMÉLIORER LES TAUX DE DÉCAISSEMENT ET D'ABSORPTION</p>	<p>CONTRIBUER À ATTIRER DES FINANCEMENTS PRIVÉS EN VUE DE LA DIVERSIFICATION DES ÉCONOMIES ET DE LA CRÉATION D'EMPLOIS</p>	<p>RENFORCER LA VOIX ET LA REPRÉSENTATION DU GROUPE AFRIQUE II</p>
<p><b>OBJECTIF 1</b> Établir des contacts étroits et réguliers avec les autorités, les CMU de la Banque et d'autres acteurs sur le terrain</p> <p><b>OBJECTIF 2</b> Renforcer l'accent mis sur des secteurs clés (économie numérique, capital humain, énergie, agriculture) susceptibles de favoriser la diversification économique et la création d'emplois tout en promouvant des solutions et des chaînes de valeur régionales</p> <p><b>OBJECTIF 3</b> Renforcer l'orientation stratégique vers certaines catégories de pays (FCS/FCV, petits États, PRI/PRITI)</p>	<p><b>OBJECTIF 4</b> S'assurer que les financements annoncés pour la deuxième phase de la riposte contre la COVID-19 et dans le cadre d'autres initiatives de mobilisation des ressources sont accessibles à nos pays</p> <p><b>OBJECTIF 5</b> Faire le suivi de l'utilisation des fonds IDA-19 et veiller à ce que les ressources mises à disposition sont suffisantes pour maintenir nos pays sur la trajectoire de développement amorcée avant la COVID-19</p> <p><b>OBJECTIF 6</b> Élargir les opportunités de mobilisation de ressources additionnelles</p>	<p><b>OBJECTIF 7</b> Œuvrer avec la Banque mondiale pour aider nos pays à établir ou à renforcer des institutions nationales et régionales qui promeuvent le secteur privé</p> <p><b>OBJECTIF 8</b> Collaborer avec IFC et MIGA pour améliorer leurs interventions au travers le déploiement de la boîte à outils IFC3.0, la mobilisation de capitaux, l'octroi de financements mixtes et la mise en œuvre de la stratégie MIGA2020</p>	<p><b>OBJECTIF 9</b> Veiller à la mise en œuvre rapide du programme d'augmentation du capital de 2018</p> <p><b>OBJECTIF 10</b> Renforcer les échanges sur une base régionale entre nos autorités nationales et la direction du Groupe de la Banque mondiale afin de promouvoir des solutions régionales</p> <p><b>OBJECTIF 11</b> Faire progresser le programme d'accroissement de la diversité et de l'inclusion</p> <p><b>OBJECTIF 12</b> Établir des cadres de concertation entre le Bureau et nos Gouverneurs sur des questions stratégiques</p> <p><b>OBJECTIF 13</b> Renforcer la coordination avec les autres Administrateurs africains sur des sujets d'intérêt commun en vue de mieux faire entendre la voix de l'Afrique</p>

# Introduction

Le Groupe de la Banque mondiale fournit à ses pays membres des ressources provenant de sources diverses, notamment des fonds propres, des fonds fiduciaires, des fonds mobilisés auprès d'autres bailleurs, ainsi que des produits du savoir et une assistance technique. Tout cela représente beaucoup de ressources eu égard, du moins, aux besoins collectifs et individuels également élevés des pays bénéficiaires.

Les pays du Groupe Afrique II ont énormément du mal à accéder à ces ressources. En fait, sur les 77 pays IDA, 20 sont représentés par EDS13, tandis qu'à peine trois pays du Groupe sont éligibles aux prêts de la BIRD. Les 23 pays du Groupe reçoivent également des ressources de la Société financière internationale (IFC) et de l'Agence multilatérale de garantie des investissements (MIGA), pour lesquelles ils rivalisent avec au moins 150 autres pays IDA et BIRD. Cette situation, qui s'ajoute au niveau, à la nature et à la complexité des efforts déployés par l'Administrateur pour promouvoir à la fois les programmes individuels et collectifs des pays qu'il représente au cours d'un mandat de deux ans, appelle une approche stratégique.

La Stratégie du Bureau (EDS13), pour la période 2020-2022, constitue donc une feuille de route devant servir de repère à l'Administrateur tout au long de son mandat, lequel s'étend du 1<sup>er</sup> novembre 2020 au 31 octobre 2022. Cette stratégie met en relief quatre domaines prioritaires déclinés en 13 objectifs. Chaque objectif comprend, à son tour, des actions concrètes à mettre en œuvre. Celles-ci seront consolidées dans une matrice qui fera partie intégrante de la Stratégie. Le suivi se fera dans le cadre d'un rapport semestriel concis qui servira d'intrant au Rapport annuel du Bureau (EDS13).

La Stratégie prend en compte le contexte de la pandémie de COVID-19 et ses conséquences qui renforcent les énormes défis que rencontraient déjà nos pays pour éradiquer l'extrême pauvreté et assurer une prospérité partagée. Elle vise à aider nos pays à reconstruire en mieux des économies plus résilientes et à reprendre leur marche vers la réalisation des ODD à l'horizon 2030.

Le présent document s'articule autour de trois chapitres : le chapitre I présente le Groupe Afrique II et recense les principaux défis rencontrés par ses pays membres. Le chapitre II définit des priorités stratégiques et des objectifs. Le chapitre III décrit le processus et le calendrier de mise en œuvre de la Stratégie.





# CHAPITRE I

Présentation du  
Groupe Afrique II  
et des principaux  
défis auxquels ses  
pays membres  
sont confrontés

Représenté au sein du Groupe de la Banque mondiale par le Bureau EDS13, le Groupe Afrique II est composé de 23 pays d'Afrique subsaharienne, dont 19 francophones, 3 lusophones et 1 hispanophone (voir le tableau ci-dessous). Ces pays ont un PIB combiné de l'ordre de 300 milliards de dollars et une population totale d'environ 300 millions d'habitants. Selon la classification du Groupe de la Banque mondiale, ce Groupe comporte 3 pays exclusivement BIRD, 4 pays à financement hybride, autrement dit bénéficiaires de ressources IDA et BIRD, et 16 pays exclusivement IDA.

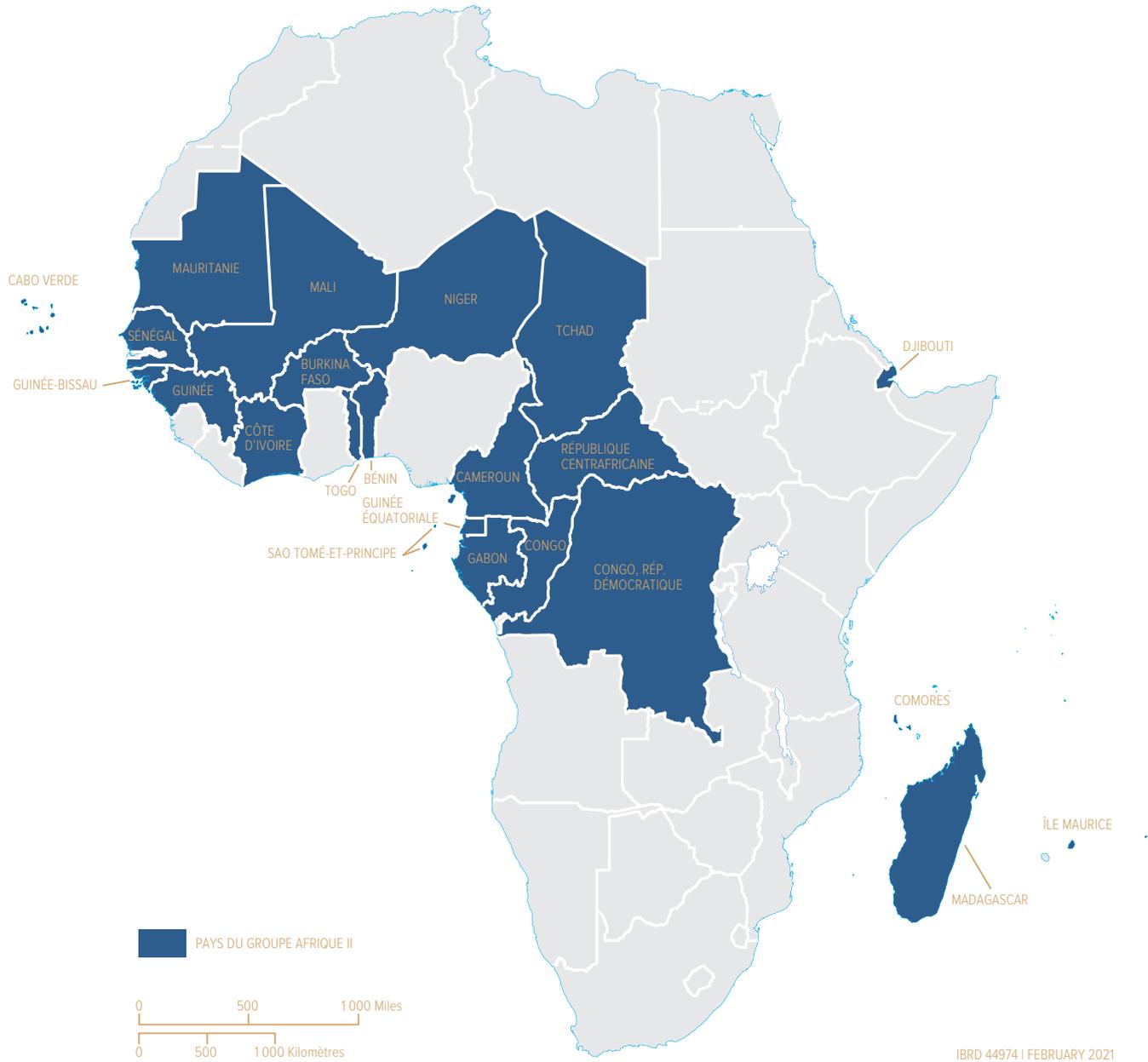
Huit des 23 pays du Groupe sont classés parmi les économies à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, 3 ont des économies à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, et le reste est considéré comme des pays à faible revenu. Le Groupe comprend 9 pays fragiles et touchés par des conflits. En outre, 8 des pays qu'il représente sont classés parmi les petits États, dont 4 pays insulaires (Cabo Verde, Comores, Maurice et Sao Tomé-&-Principe).

## CATÉGORIES DES PAYS DU BUREAU EDS13

GRUPE LINGUISTIQUE	PAYS
FRANCOPHONE	Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Comores, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée, Madagascar, Mali, Mauritanie, Maurice, Niger, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République du Congo, Sénégal, Tchad, Togo
LUSOPHONE	Cabo Verde, Guinée-Bissau, Sao Tomé-&-Principe
HISPANOPHONE	Guinée équatoriale

CATÉGORIES DE LA BANQUE MONDIALE	PAYS
PAYS EXCLUSIVEMENT BIRD	Gabon, Guinée équatoriale, Maurice
PAYS À FINANCEMENT MIXTE	Cabo Verde, Côte d'Ivoire, Cameroun, République du Congo
PAYS EXCLUSIVEMENT IDA	Bénin, Burkina Faso, Comores, Djibouti, Guinée, Guinée-Bissau, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Sao Tomé-&-Principe, Sénégal, Tchad, Togo
PAYS À REVENU INTERMÉDIAIRE, TRANCHE SUPÉRIEURE	Guinée équatoriale, Gabon, Maurice
PAYS À REVENU INTERMÉDIAIRE, TRANCHE INFÉRIEURE	Bénin, Cabo Verde, Cameroun, Côte d'Ivoire, Djibouti, Mauritanie, République du Congo, Sao Tomé-&-Principe
PAYS À FAIBLE REVENU	Burkina Faso, Comores, Djibouti, Guinée, Guinée-Bissau, Madagascar, Mali, Niger, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Sénégal, Tchad, Togo
ÉTATS FRAGILES	Comores, Côte d'Ivoire, Djibouti, Guinée-Bissau, Madagascar, Mali, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Tchad
PETITS ÉTATS	Cabo Verde, Comores, Djibouti, Gabon, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Maurice, Sao Tomé-&-Principe

## AFRIQUE GROUPE II - CARTE DES PAYS



Le Groupe de la Banque mondiale a pour mission de réaliser le double objectif qui consiste à mettre fin à l'extrême pauvreté et à promouvoir une prospérité partagée. Les défis qui interpellent les pays EDS13 comprennent l'accroissement des inégalités, le changement climatique, le déficit d'infrastructures, l'accumulation de la dette, le fossé technologique, l'urbanisation, la démographie, le capital humain, la fragilité, les conflits, la violence, la création d'emplois, la transformation économique, etc. Dans un tel contexte, le Bureau EDS13 travaillera avec le Groupe de la Banque mondiale en vue d'aider les pays qu'il représente à faire face à ces différentes situations.



Burkina Faso, Village de Kieryaghin. © Dominic Chavez/Banque mondiale



# CHAPITRE II

Priorités  
stratégiques  
et objectifs

# DOMAINE PRIORITAIRE I

RENFORCER LE RÔLE DE LIAISON QUE JOUE LE BUREAU ENTRE NOS PAYS ET LE GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE EN VUE D'ACCÉLÉRER LA RÉALISATION DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT

**OBJECTIF 1.** ÉTABLIR DES CONTACTS ÉTROITS ET RÉGULIERS AVEC LES AUTORITÉS, LES CMU DE LA BANQUE ET D'AUTRES ACTEURS SUR LE TERRAIN

Au moment où le Bureau EDS13 plaide pour que le Groupe de la Banque mondiale augmente les ressources et l'appui qu'il apporte à tous les pays qu'il représente, il est impératif qu'il travaille avec les acteurs nationaux afin de mieux comprendre leurs besoins et priorités, et de réfléchir avec eux aux solutions idoines pour y donner suite. Des contacts et échanges réguliers, de préférence sur le terrain, avec les décideurs et d'autres parties prenantes, constituent le meilleur moyen d'évaluer leurs besoins ainsi que leurs sources de préoccupation. Cette démarche aidera le Bureau à mieux gérer le flux d'informations et à faire montre de plus d'efficacité dans ses analyses et recommandations concernant l'utilisation et l'allocation des ressources, des opportunités et des outils mis à disposition par le Groupe de la Banque mondiale pour répondre aux besoins des pays.



Cabo Verde. Ouvrier de plateforme © Van Leggelo/Banque mondiale

Les principales parties prenantes à l'échelon des pays sont les pouvoirs publics, le secteur privé, les institutions régionales et les organisations de la société civile (OSC). On compte aussi les partenaires techniques et financiers, ainsi que les Unités de gestion-pays (CMU) du Groupe de la Banque mondiale qui jouent souvent un rôle central pour la coordination de l'action des bailleurs de fonds. Ces CMU sont actuellement élargies pour inclure des représentants de la Banque mondiale, IFC et MIGA dans le cadre du programme de décentralisation et dans l'esprit d'unicité du Groupe de la Banque mondiale.

**Pendant les deux prochaines années, le Bureau multipliera les échanges avec ces acteurs, soit dans le cadre de missions régulières sur le terrain, soit à travers des consultations virtuelles ou en ligne. Hormis les consultations traditionnelles de l'Administrateur avec les autorités nationales, d'autres missions seront effectuées par les Conseillers-seniors, les Conseillers et, dans certains cas, par l'Administrateur-Suppléant. Les moyens technologiques disponibles au sein du Groupe de la Banque mondiale pour des réunions virtuelles permettront de compléter les missions de terrain.**

La participation à ces missions, avec l'appui des Gouverneurs, aidera le Bureau EDS13 à affiner son évaluation des besoins, et lui donnera la possibilité d'informer les acteurs publics, privés et régionaux des opportunités à saisir dans la panoplie de sources et d'instruments de financement offerts par le Groupe de la Banque mondiale. Ces missions seront aussi l'occasion pour le Bureau d'apporter un appui aux pays, de leur fournir de la valeur ajoutée et, dans la mesure du possible, de prendre en compte leurs points sur les projets, programmes et stratégies qu'ils mettent en place avec l'appui du Groupe de la Banque mondiale. Les diverses rencontres fourniront aussi au Bureau des éléments à l'appui des débats au Conseil relatifs au dialogue entre les pays et le Groupe de la Banque mondiale, et serviront de base de référence aux délibérations du Conseil sur les CPF des pays qu'il représente ainsi que sur les projets à proposer à l'Institution. Ces missions permettront également de consolider le dialogue entre le Bureau EDS13, le Groupe de la Banque mondiale et les pays membres du Groupe Afrique II.

Pour produire un impact plus grand, ces missions seront programmées de telle façon qu'elles coïncident avec le déroulement des activités des acteurs nationaux, notamment les discussions sur les stratégies nationales et les programmes économiques, la revue du portefeuille-pays avec le Groupe de la Banque mondiale ou les réunions de coordination des bailleurs de fonds. Pour les pays dont les stratégies nationales de développement arrivent à terme en 2020 et 2021, le Bureau se propose de participer à l'évaluation de ces dernières et à la formulation d'une nouvelle stratégie nationale. Des réunions virtuelles ou présentielles seront systématisées avec les CMU en vue de faire le point du dialogue sur les politiques publiques dans les pays membres du Groupe.



## OBJECTIF 2. RENFORCER L'ATTENTION PORTÉE SUR LES SECTEURS-CLÉ SUSCEPTIBLES DE FAVORISER LA DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE ET LA CRÉATION D'EMPLOIS TOUT EN PROMOUVANT DES SOLUTIONS ET DES CHAÎNES DE VALEUR RÉGIONALES

L'Afrique subsaharienne regorge de possibilités énormes, mais ses défis perdurent. Cette région, qui dispose de la plus grande zone de libre-échange au monde (ZLECA) et représente un marché de 1,2 milliard de personnes, est en train de tracer une toute nouvelle voie de développement, en exploitant le potentiel offert par ses ressources et sa population. Les pays membres du Groupe Afrique II représentent près de la moitié de la population et de la superficie du continent africain, et font partie intégrale de cette dynamique. De ce fait, le Bureau les aidera à tirer parti de possibilités qui leur sont offertes au sein du Groupe de la Banque mondiale pour poursuivre et réaliser leurs objectifs de développement. Profitant de ce nouvel élan et des possibilités offertes par la ZLECA pour ses actions de plaidoirie, le Bureau EDS13 va mettre essentiellement l'accent sur **quatre secteurs qui sont : économie numérique, capital humain, énergie, et agriculture.**

Ces secteurs sont ciblés à cause de leur potentiel à contribuer grandement à la diversification des économies et à la création d'emplois, tout en favorisant des solutions et des chaînes de valeur régionales.

- On Concernant l'**économie numérique**, dont l'importance est mise en évidence pendant la période de la COVID-19 et au-delà, le Bureau œuvrera pour la mise en place des solutions de renforcement des capacités nécessaires pour optimiser l'utilisation des nouvelles technologies dans nos pays, sans perdre de vue la composante infrastructure.
- En matière de **capital humain**, la priorité sera accordée à la santé, à l'éducation, à l'emploi et à la protection sociale.
- S'agissant de l'**accès à l'énergie**, les solutions énergétiques à coût raisonnable pour tous seront encouragées ainsi que leur utilisation optimale, de même que l'économie numérique et le capital humain, dans le but d'accroître la productivité agricole.
- Pour ce qui est de la **productivité agricole**, l'accent sera mis sur une production qui permet d'éradiquer l'extrême pauvreté et assure une prospérité partagée au profit des zones rurales, lesquelles accueillent entre 60 et 70 % de la population de nos pays.

### ÉCONOMIE NUMÉRIQUE ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (RENFORCEMENT DES CAPACITÉS ESSENTIELLEMENT)

**L'économie numérique constitue le premier domaine d'intérêt.** La crise de COVID-19 a confirmé que l'économie numérique est importante et constitue un incroyable moteur de développement.

En effet, ces dernières décennies, l'économie numérique s'est révélée être un puissant accélérateur de croissance et de développement. Partout où elle a été appliquée judicieusement, les progrès ont été phénoménaux. À cet égard, les effets positifs des technologies de l'information et de la communication sur la croissance économique sont importants. L'investissement dans les TIC renforce le stock de capital à la disposition des travailleurs et, ce faisant, contribue à accroître la productivité de la main-d'œuvre. L'investissement dans les TIC représente entre 0,3 et 0,8 point de pourcentage de croissance du PIB par habitant. Si l'énergie est le moteur de la croissance, l'économie numérique en est l'accélérateur. Convaincu que les pays doivent tirer un meilleur parti de cette fonction d'accélérateur, et plus largement des TIC, le Bureau EDS13 souhaite les aider à en bénéficier aussi largement que possible.

De l'argent mobile aux drones, l'économie numérique en Afrique stimule la croissance et l'innovation, pousse un plus grand nombre de personnes dans l'économie formelle, et relie les gens entre eux et aux marchés. Ensemble, les investissements dans l'infrastructure, les compétences et les plateformes numériques pourraient aider les pays à croître plus rapidement en puisant dans les 11 500 milliards de dollars dédiés à l'économie numérique à travers le monde. La Banque mondiale soutient la vision africaine qui consiste à connecter chaque personne, chaque entreprise et chaque administration publique en Afrique d'ici 2030. Si elle est concrétisée, cette vision peut ajouter jusqu'à 2 pourcentages de points à la croissance chaque année et réduire la pauvreté de 1 % par an en Afrique subsaharienne. Au Bénin, la Banque mondiale a entrepris d'élargir la connectivité à environ 1,9 million de petits agriculteurs et d'accroître l'utilisation des services financiers numériques dans les communautés rurales. Au Togo, à la demande du Bureau (EDS13), la Banque mondiale étudie les moyens de renforcer et d'étendre dans d'autres pays une innovation qui consiste à utiliser l'économie numérique pour offrir des filets de sécurité sociale aux couches vulnérables pendant la crise de COVID-19.

Le Groupe de la Banque mondiale cherche à exploiter les potentialités de l'économie numérique en Afrique pour aider à accélérer le rythme auquel chaque pays atteint ses objectifs de développement sur le continent. À ce titre, il ambitionne de dépenser 25 milliards de dollars via des guichets de la BIRD et de l'IDA, et d'attirer encore plus de financements à travers le secteur privé. Par le biais de l'initiative de promotion d'une économie numérique pour l'Afrique, la Banque orientera ses efforts et ses ressources vers la résorption des déficits dans les domaines suivants : infrastructures numériques, compétences numériques, plateformes numériques, services financiers numériques et entrepreneuriat numérique.

**Le Bureau EDS13 envisage de soutenir l'élan du Groupe de la Banque mondiale en faveur de la promotion de l'économie numérique et de plaider pour son expansion à tous les pays de notre Groupe. Nous ambitionnons de tirer avantage de la stratégie de la Banque mondiale en matière de TIC et de toutes ses activités autour de technologies perturbatrices. À cet effet, en consultation avec nos pays, nous travaillerons avec la BIRD, l'IDA, IFC et MIGA pour un programme d'accélération et de vulgarisation. Même si nous souhaiterions encourager la poursuite des progrès en matière d'infrastructures numériques et concernant d'autres aspects de l'économie numérique dans nos pays, notre attention sera davantage portée au renforcement des capacités, particulièrement au profit des jeunes, afin de leur donner les moyens de tirer pleinement avantage des possibilités offertes par l'économie numérique pour développer des start-ups et d'autres outils innovants. Le Bureau EDS13 fera un suivi de l'engagement du Groupe de la Banque mondiale d'inclure tous les étudiants de 15 ans et plus dans un programme de développement des compétences numériques, et de promouvoir des centres de formation dédiés qui produiront chaque année 100 000 diplômés en ingénierie numérique.**

## CAPITAL HUMAIN

### LE CAPITAL HUMAIN EST LE DEUXIÈME DOMAINE D'INTERVENTION

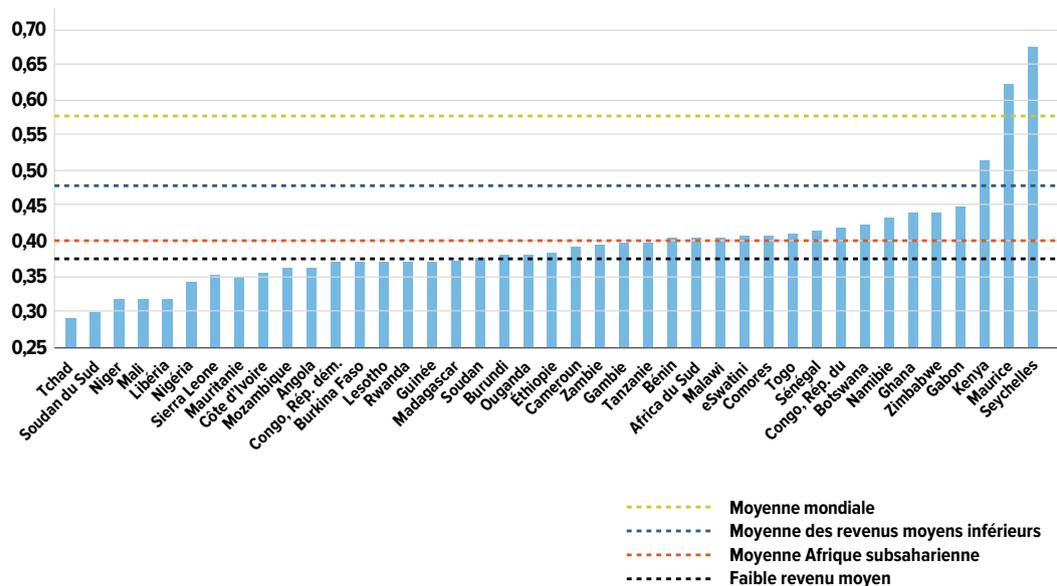
Le capital humain est au centre du processus de développement. Des individus instruits et en bonne santé sont les principaux facteurs du développement et ses bénéficiaires ultimes. Une population en bonne santé, instruite et bien outillée pour l'avenir peut tirer parti de nouvelles technologies, postuler pour des emplois, et œuvrer à la prospérité de sa communauté.

Les actions que le Bureau compte mener relativement au capital humain seront axées sur les cinq domaines suivants : i) le Plan pour le capital humain en Afrique lancé par la Banque mondiale en 2019 ; ii) le secteur de la santé ; iii) le secteur de l'éducation ; iv) l'emploi ; et v) les filets de protection sociale.

### PLAN POUR LE CAPITAL HUMAIN EN AFRIQUE

L'Afrique compte 29 des 30 pays les moins classés sur l'Indice du capital humain (HCI, 2020), lequel mesure le potentiel productif de la génération future. Cet indice montre qu'un enfant qui naît aujourd'hui en Afrique aura un niveau de productivité inférieur de 40 % à celui qu'il aurait pu atteindre s'il avait reçu toutes les dotations en capital humain qu'il faut. L'Indice du capital humain 2020 révèle qu'à cause du déficit de capital humain, un enfant né en Afrique subsaharienne ne peut s'attendre qu'à atteindre 58 % de productivité du travail à l'âge adulte, par rapport à un enfant né en Europe et en Asie centrale.

### INDICE DU CAPITAL HUMAIN DE L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE



En avril 2019, la Banque mondiale a lancé le Plan pour le capital humain en Afrique (AHCP). Ce plan ambitieux définit des cibles et des engagements clairs pour développer le potentiel de l'Afrique à travers son capital humain, c'est-à-dire la santé, le savoir, les compétences et la résilience de sa population. En effet, la population est la ressource la plus importante du continent et la clé pour sa prospérité dans une économie mondialisée et numérisée. Le Plan pour le capital humain en Afrique vise à améliorer les perspectives des enfants nés aujourd'hui, sauver des vies, promouvoir le bien-être et préserver la productivité future. Différentes équipes sont à pied d'œuvre à travers le Groupe de la Banque mondiale pour appuyer les priorités en matière de capital humain, comme la réforme des politiques relatives au capital humain et l'électrification de l'ensemble des centres de santé et des établissements scolaires en Afrique d'ici 2030. Le Projet sur le capital humain en Afrique accorde aussi une place importante à l'amélioration de l'accès des femmes à l'éducation et à la formation professionnelle, aux services de santé sexuelle et reproductive et à l'emploi.

**Le Bureau EDS13 soutiendra ces efforts et travaillera avec des équipes au sein du Groupe de la Banque mondiale et dans les pays du Groupe Afrique II pour trouver les moyens d'améliorer le classement de nos pays sur l'Indice du capital humain, adopter des réformes, densifier le réseau électrique et promouvoir l'utilisation d'équipements numériques et des TIC dans les centres de santé et les établissements scolaires. Le Bureau s'attellera aussi à promouvoir l'autonomisation des femmes en tant que pilier du développement d'un capital humain robuste.**

## SANTÉ

La COVID-19 nous rappelle combien la santé, qui est l'un des Objectifs de développement durable (ODD) établis par les Nations Unies, est au cœur des activités humaines. Elle fait ressortir les disparités et accentue les inégalités sociales et géographiques dans les services de santé à travers le monde. Au regard de cette situation, chaque action du Bureau EDS13 dans le secteur de la santé tiendra également compte des enseignements tirés de cette pandémie.

L'état de santé des habitants d'Afrique subsaharienne est, en moyenne, le pire au monde. La région accueille 17 % de la population mondiale, mais supporte environ 30 % de la charge de morbidité du globe. Le continent africain représente à peine 1 % des dépenses mondiales de santé. Il consacre environ 5 % de son PIB à la santé, soit la moitié de la moyenne mondiale. En 2017, 50 % des pays d'Afrique subsaharienne ont dépensé moins de 50 dollars par habitant pour la santé. Comparativement, en Allemagne, les dépenses de santé s'établissent à 5 000 dollars par habitant et par an. Le continent dispose d'à peine 3 % des agents de santé du monde, compte près de la moitié des décès d'enfants de moins de cinq ans du globe, a le taux de mortalité maternelle le plus élevé, et supporte un fardeau énorme du fait du VIH/SIDA, de la tuberculose et du paludisme.

L'Afrique n'a pas les infrastructures requises pour offrir ne serait-ce que des soins de santé de base à bon nombre de sa population. Le déficit de financement du secteur de la santé sur le continent est de l'ordre de 66 milliards de dollars par an. Pourtant, l'investissement dans les systèmes de santé est essentiel à la réalisation d'une croissance solidaire et durable. Une croissance économique robuste ces dernières années a permis de ramener le taux de pauvreté de la population à 43 %. Cependant, alors que sa population augmente — on s'attend à ce qu'elle atteigne 2,5 milliards d'habitants d'ici 2050 —, le continent africain se trouve confronté à l'énorme difficulté de poser les fondements d'une croissance partagée à long terme. Beaucoup de pays continuent d'enregistrer des taux élevés de mortalité infantile et maternelle, la malnutrition est bien trop répandue, et la plupart des systèmes

de santé ne sont pas en mesure de gérer efficacement les épidémies et la charge croissante des maladies chroniques comme le diabète. Ces défis appellent des engagements renouvelés et des progrès accélérés vers une couverture sanitaire universelle – le principe selon lequel les services de santé sont accessibles à tous.

L'ampleur du défi requiert une réévaluation des approches traditionnelles et une acceptation croissante du fait que le secteur privé devrait jouer un rôle important dans la stratégie globale du continent en matière de santé. Pendant la dernière crise d'Ebola, la plateforme de partenariat entre l'Union africaine et le secteur privé a mobilisé 30 millions de dollars. De ce fait, le secteur privé a certainement un rôle plus important à jouer dans le cadre de cette crise, au-delà de la réponse immédiate. D'ici 2030, l'Afrique offrira 14 % des opportunités d'affaires dans la santé et le bien-être : celles-ci sont estimées à 259 milliards de dollars (le deuxième plus grand marché après les États-Unis) et ont le potentiel de créer 16 millions d'emplois. Pour parvenir à ce résultat, il faudra promouvoir des investissements dans la recherche, le renforcement des capacités, la fabrication des produits pharmaceutiques et l'innovation en matière de santé numérique.

La mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) nous donne également l'occasion d'agir. La nouvelle stratégie pour la santé en Afrique (2016–2030) qui vise à remobiliser les pays en faveur d'une gouvernance plus efficace des systèmes de santé dont le financement représente une composante essentielle pour renforcer l'ensemble des services sociaux, y compris l'accès universel aux soins de santé, est un pas important dans cette direction.

Selon un récent rapport de IFC, intitulé *The Business of Health in Africa: Partnering with the Private Sector to Improve People's Lives*, les dépenses de santé devraient doubler en Afrique subsaharienne au cours des dix prochaines années. Il faudra 25 à 30 milliards de dollars d'investissements pour satisfaire la demande, le secteur privé jouant un rôle clé à cet égard. IFC travaille avec des entreprises locales, des intermédiaires financiers, des responsables politiques, des bailleurs de fonds et d'autres parties prenantes pour aider l'Afrique à surmonter ces défis.

IFC considère ces secteurs comme une priorité, et collabore avec des organisations privées à accroître l'accès à des services de santé et d'éducation de grande qualité pour toute la population à niveaux de revenu différents, améliorer les normes de qualité et d'efficacité, favoriser les échanges internationaux de pratiques optimales, et créer des emplois pour des professionnels qualifiés, les encourageant ainsi à rester ou à revenir dans leurs pays. Pour alléger le fardeau qui pèse sur les systèmes de santé et d'éducation, IFC travaille aussi étroitement avec la Banque mondiale et les gouvernements des pays en développement à la conception et à l'adaptation des stratégies tenant compte de besoins de pays qui n'ont pas les ressources suffisantes pour fournir des services à l'ensemble de leur population.

**Le Bureau EDS13 est disposé à travailler avec le Groupe de la Banque mondiale, les autorités nationales et le secteur privé dans nos pays pour améliorer la qualité et la prestation des services de santé, notamment pendant la pandémie de COVID-19 et su-delà. Nous travaillerons également avec toutes les parties concernées au sein du Groupe de la Banque mondiale et dans les pays pour contribuer à traduire les engagements pris dans leurs stratégies nationales sur la santé ; engagements relatifs à l'accès pour tous aux soins de santé, à l'augmentation de ressources intérieures au profit de la santé, aux programmes efficaces d'aide au développement, aux services de santé équitables et de qualité, à une protection financière accrue destinée à renforcer les fondements d'une croissance économique durable.**

## ÉDUCATION

L'éducation est fondamentale pour le développement. La croissance, le développement et la réduction de la pauvreté dépendent de connaissances et de compétences qu'acquiert les individus. L'accès à l'éducation est un investissement stratégique pour le développement. L'esprit humain rend possibles tous les autres acquis du développement, des avancées dans le domaine de la santé et de l'innovation agricole à la construction des infrastructures et la croissance du secteur privé. Pour que nos pays exploitent pleinement ces avantages, aussi bien en tirant des enseignements du stock d'idées disponibles à l'échelle mondiale qu'à travers l'innovation, ils doivent libérer le potentiel de l'esprit humain. À cette fin, nul outil ne s'y prête autant que l'éducation.

Pourtant, les écoles publiques et privées dans nos pays se heurtent à d'énormes obstacles au développement en raison de l'insuffisance des financements disponibles à moyen et long terme. Des nombreuses écoles ont aussi besoin de services- conseil pour améliorer leurs moyens financiers et administratifs ainsi que leurs capacités de gestion et leur efficacité opérationnelle.

La Banque mondiale et IFC s'emploient depuis des décennies à satisfaire ces besoins. En 2011, le Groupe de la Banque mondiale a lancé sa « Stratégie pour l'éducation à l'horizon 2020 », laquelle couvrirait la décennie bouclée en 2020. Cette stratégie vise à améliorer la qualité de l'éducation à la suite du programme « Éducation pour tous », qui avait accru les taux de scolarisation au cours de la décennie écoulée. Avec l'équipe du Groupe de la Banque mondiale en charge de la Stratégie pour l'éducation à l'horizon 2020, le Bureau travaillera à faire évaluer les résultats, déterminer les étapes suivantes et soutenir la poursuite de l'aide de la Banque mondiale pour la réalisation de l'ensemble des objectifs de performance, de résultat et d'impact définis pour les systèmes d'éducation de nos pays.

**Électrifier les établissements scolaires, les équiper d'ordinateurs, améliorer les programmes scolaires (particulièrement pour y inclure les TIC et l'économie numérique, du cycle élémentaire au supérieur) et renforcer les capacités des enseignants devraient être la priorité absolue. Le Bureau EDS13 travaillera avec les équipes concernées du Groupe de la Banque mondiale pour faire avancer ce programme d'action dans les pays de notre Groupe, et veiller à la concrétisation - par l'Institution - de son engagement à contribuer à la production, chaque année, de 100 000 diplômés en ingénierie numérique sur le continent africain.**

## EMPLOIS ET TRANSFORMATION ÉCONOMIQUE (JET)

L'emploi est le principal moyen d'aider les individus à sortir de la pauvreté et à créer des meilleures conditions de vie pour eux-mêmes et pour leurs familles. De concert avec nos pays, la Banque mondiale s'emploie à encourager la création d'emplois et la transformation économique en exploitant toutes les sources de financement, les compétences et les solutions disponibles pour promouvoir l'investissement. À titre d'illustration, le Projet régional d'autonomisation des femmes et de dividende démographique au Sahel (SWEDD) a offert une formation professionnelle à 100 000 femmes et filles pour les aider à gagner leur vie et accroître le revenu de leurs ménages. Toutefois, le défi de l'emploi est immense. On estime que l'Afrique subsaharienne aura besoin de 600 millions de nouveaux emplois au cours des 15 prochaines années pour stabiliser son taux de chômage. Et pourtant, dans des nombreux pays pauvres, trop peu d'emplois à forte productivité sont créés.

Le programme d'action pour l'emploi est à l'avant-garde du projet sur le capital humain, le Groupe de la Banque mondiale ayant pour ambition d'augmenter rapidement le volume et la qualité des investissements dans la personne humaine par une meilleure éducation, une meilleure santé et une meilleure protection sociale. Il vise à préparer les individus pour les emplois de demain, tout en réalisant des investissements critiques dans le capital humain aujourd'hui afin d'assurer la transformation de nos économies.

Dans le cadre de l'IDA-19, 13 engagements stratégiques ont été pris pour la mise en œuvre d'un ambitieux programme de promotion de l'emploi et de transformation économique. Ce programme vise à aider les pays IDA à intégrer les chaînes de valeur mondiales et régionales, créer des opportunités et promouvoir l'accès aux marchés, renforcer leurs capacités et faciliter l'accès des travailleurs à des emplois de meilleure qualité. Une plus grande place sera accordée aux questions de migration. À travers le PSW, IFC et MIGA s'engagent à intensifier leurs opérations et à mobiliser plus d'investissements privés dans les pays IDA.

**Le Bureau EDS13 travaillera avec les équipes concernées du Groupe de la Banque mondiale et dans les pays pour aider ces derniers à doter leur population de compétences qu'il faut pour occuper les types d'emplois qu'exige la mutation des paradigmes commerciaux, et permettre la transition d'activités faiblement productives à des fonctions à plus forte productivité, sous l'impulsion d'un secteur privé dynamique et avec l'appui de l'administration publique. Cela passe par la croissance et la transformation des économies tout en exploitant l'ensemble de potentialités de l'économie numérique, conformément aux engagements de l'IDA-19 relatifs au programme JET. Le Bureau veillera à ce que tous les futurs CPF et projets comportent une composante JET.**

## FILETS DE PROTECTION SOCIALE

La pauvreté recule dans beaucoup de pays EDS13, mais des millions de personnes demeurent encore pauvres ou vulnérables. La pandémie de COVID-19 a ralenti ou inversé les progrès un peu partout. Pour faire face à ce problème complexe qui perdure, tous les pays du Groupe Afrique II ont déployé des programmes de protection sociale dans le cadre de leurs principaux plans de développement. La réorientation de la politique sociale témoigne d'une prise en compte croissante du rôle que les filets de protection sociale peuvent jouer dans la lutte contre la pauvreté et les vulnérabilités, et plus généralement pour développer le capital humain et dynamiser la croissance économique. Leurs répercussions positives sur l'équité, la résilience et les possibilités ne cessent de croître, et il apparaît clairement que ces programmes peuvent constituer des bons investissements. Cela dit, beaucoup d'interventions restent de portée modeste.

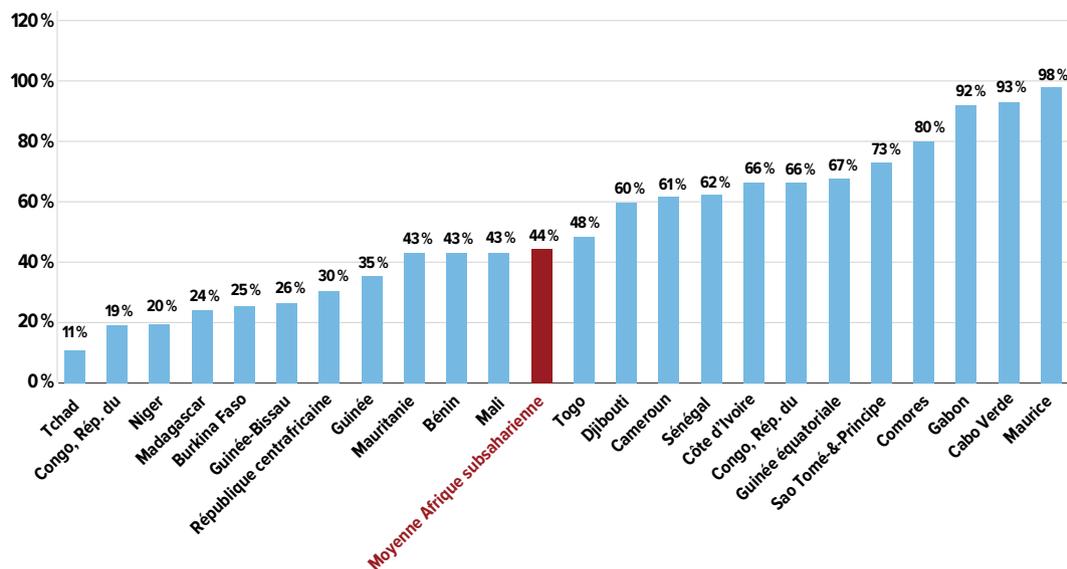
Des études montrent que pour réaliser leur potentiel, les filets de protection sociale doivent être élargis en faisant des choix intelligents sur les plans technique et conceptuel. De même, des changements décisifs doivent être opérés dans trois sphères fondamentales, à savoir la sphère politique, la sphère institutionnelle et la sphère financière : premièrement, pour offrir des possibilités d'expansion et orienter la conception et le choix des programmes, compte tenu du rôle que joue la sphère politique ; deuxièmement, pour ancrer les programmes de protection sociale dans des dispositifs institutionnels qui favorisent leur expansion et leur durabilité ; et troisièmement, pour mobiliser des financements durables en faisant montre de plus d'efficacité, en s'appuyant sur des ressources plus variées et plus prévisibles, et en tenant compte des chocs.

Travaillant avec des équipes du Groupe de la Banque mondiale et les pays, le Bureau portera, dans son plaidoyer, une attention particulière à ces secteurs afin de transposer les filets de protection sociale à une échelle plus grande dans chacun de nos pays, pour libérer leur plein potentiel et pour assurer leur contribution à la lutte contre la pauvreté et les vulnérabilités. De plus, le Bureau s'engage à promouvoir le recours à des solutions numériques et aux TIC ainsi que l'ancrage des filets de protection sociale dans des bases politiques, institutionnelles et financières solides. Enfin, le Bureau exhortera la Banque mondiale à renforcer et à implanter dans tous nos pays des programmes innovants qui font appel à l'économie numérique pour fournir des filets de protection sociale aux couches vulnérables pendant la pandémie de COVID-19 et au-delà.

## ÉNERGIE

**L'énergie est le troisième domaine d'intervention.** L'expérience acquise de longue date montre qu'il ne saurait y avoir de développement sans lever les obstacles liés à l'énergie. À bien des égards, l'énergie est nécessaire pour activer les leviers de l'économie. De la création d'emplois au développement économique, des préoccupations sécuritaires à l'autonomisation complète des femmes, l'énergie est au cœur des objectifs de développement durable (ODD). Pourtant, plus de 500 millions d'Africains au sud du Sahara vivent sans électricité. En Afrique subsaharienne, à peine 28 % seulement des établissements de santé bénéficient d'un approvisionnement fiable en électricité, et seulement 43 % de la population ont accès à l'électricité. Deux tiers des établissements scolaires n'ont pas un approvisionnement fiable en électricité, et l'apprentissage à distance reste un vœu pieux. Le manque de services énergétiques modernes entrave sévèrement les perspectives éducatives et économiques et a des effets néfastes sur la qualité de vie au quotidien et sur la santé.

### ACCÈS À L'ÉLECTRICITÉ DANS LES PAYS D'EDS13



Le manque d'énergie fiable est l'un des principaux obstacles au développement des pays africains. Malheureusement, tous les efforts entrepris jusqu'à présent n'ont pas été à même de résorber les déficits énergétiques dans nos pays. Et pourtant, à moins d'y parvenir, aucun progrès significatif ne sera accompli en matière de croissance et de développement sans énergie. **C'est la raison pour laquelle le Bureau EDS13 est déterminé à œuvrer pour accroître rapidement la disponibilité d'énergies fiables et abordables dans les pays qu'il représente.**

Les pays EDS13 collaborent avec le Groupe de la Banque mondiale à une transformation extrêmement intéressante du secteur de l'énergie. Parmi les solutions retenues pour éclairer l'Afrique, les pools énergétiques sous-régionaux en Afrique de l'Ouest, en Afrique de l'Est et en Afrique Australe permettent aux pays d'acheter et de vendre de l'électricité d'une façon moins extensive, assurant de ce fait un approvisionnement plus fiable en électricité. En outre, des projets et programmes solaires financés par la Banque mondiale ont été lancés en Afrique de l'Ouest et dans la région du Sahel, notamment dans les pays suivants : Bénin, Burkina Faso, Cabo Verde, Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée, Guinée-Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, République Centrafricaine, Sénégal, Tchad et Togo. Une approche globale de renforcement de l'accès à l'électricité est indispensable. En attendant, des mini-réseaux, auxquels plusieurs ménages sont raccordés (souvent selon des systèmes de paiement à l'utilisation), se révèlent être des solutions efficaces pour une électrification fiable et économique des zones rurales.

**Le Bureau EDS13 collaborera avec le Groupe de la Banque mondiale dans la mise en œuvre de sa Stratégie énergétique, en particulier en ce qui concerne les meilleures sources d'approvisionnement en énergie et le commerce d'électricité entre nos pays. Il travaillera aussi avec les pays en vue d'une augmentation des investissements publics pour plus d'accès à l'électricité et pour une mobilisation plus efficace du secteur privé, particulièrement dans les systèmes hors-réseau et mini-réseaux, lesquels sont plus adaptés aux besoins énergétiques des usagers des zones rurales et reculées. L'accès pour tous à l'énergie dans nos pays sera notre leitmotiv. Le Bureau travaillera avec les équipes du Groupe de la Banque mondiale à l'avancement des projets d'électrification de tous les centres de santé et les établissements scolaires en Afrique d'ici 2030.**

## **AGRICULTURE**

**L'agriculture est le quatrième domaine d'intervention.** Ce domaine recouvre l'agriculture artisanale et industrielle, le pastoralisme, les activités halieutiques, l'exploitation forestière, l'agro-industrie et les chaînes de valeur. Le développement du secteur agricole est essentiel à la réduction de la pauvreté en Afrique, étant donné que 70 % des Africains tirent leur subsistance de ce secteur. Et pourtant, en dépit de quelques succès obtenus à l'échelon local, la production céréalière en Afrique reste nettement faible par rapport à celle des autres régions, et le continent importe environ 25 % de ses besoins en céréales. Cette situation est attribuable à la pauvreté du sol, au manque d'irrigation, à la faiblesse des infrastructures, à la faible utilisation des intrants, aux lacunes de l'action publique et au manque d'accès au crédit. De plus, le changement climatique accroît les risques liés à l'investissement dans l'agriculture. Depuis le début des années 2000, l'agriculture africaine est à nouveau au centre des préoccupations, et les pouvoirs publics ainsi que leurs partenaires augmentent leurs investissements dans ce secteur.

Le Groupe de la Banque mondiale apporte une aide financière accrue au développement de l'agriculture africaine. Les investissements sont en hausse dans des activités importantes comme l'irrigation,

la recherche et la vulgarisation, la culture et l'élevage. Telle que mesurée sur la base des critères d'évaluation des résultats de IEG, la performance s'est améliorée, mais beaucoup reste à faire pour accroître l'efficacité des prêts alloués par la Banque mondiale au secteur agricole. Sous IDA-19, la Banque accorde une place centrale à l'agro-industrie dans le cadre de la mise en œuvre du programme JET. En effet, sachant que plus de 80 % de la population rurale vit dans l'extrême pauvreté, et que le revenu du travail représente 95 % des moyens de subsistance des ménages pauvres, l'accroissement de la productivité agricole et la réorientation des professionnels de l'agriculture à l'industrie et au secteur des services dans les zones urbaines sont les principaux éléments du programme JET.

Concernant l'agro-industrie et le secteur manufacturier, les pays de notre Groupe ont encore un long chemin à parcourir. S'il faut s'en tenir aux données du rapport 2018 sur la promotion de l'entrepreneuriat agricole en Afrique, pris ensemble, l'agriculture et l'agro-industrie devraient atteindre un volume d'engagements de 1000 milliards de dollars en Afrique subsaharienne d'ici 2030 ; mais les autorités nationales et les entreprises agroalimentaires en activité dans nos pays restent confrontées à des nombreuses difficultés.

**Le Bureau EDS13 renforcera son plaidoyer auprès du Groupe de la Banque mondiale et du Pôle mondial d'expertise en agriculture, non seulement pour le maintien et l'accroissement des financements au profit du secteur, mais aussi pour l'accélération de la modernisation du secteur par la prise en compte de l'économie numérique et des TIC. Il soutiendra la multiplication des opportunités d'entrepreneuriat le long de la chaîne de valeur agro-industrielle, de l'innovation à la gestion de détail et à la commercialisation, essentiellement pour les jeunes et les femmes. À cet égard, compte tenu de caractéristiques de l'agriculture intelligente, l'agroécologie et l'agriculture adaptative ou résiliente seront de la plus haute importance pour faire face aux problèmes rencontrés dans ce secteur du fait du changement climatique. Le Bureau accompagnera toutes les initiatives régionales relatives au secteur agricole, tel que défini plus haut.**

## **OBJECTIF 3. RENFORCER L'ORIENTATION STRATÉGIQUE VERS CERTAINES CATÉGORIES DE PAYS**

### **FRAGILITÉ, CONFLIT ET VIOLENCE/ÉTATS FRAGILES ET TOUCHÉS PAR UN CONFLIT (FCV/FCS)**

La fragilité, le conflit et la violence freinent les progrès vers la croissance et le développement durable, non seulement dans les pays touchés, mais aussi dans des pays voisins qui sont obligés, par exemple, de s'occuper de flux de réfugiés et de personnes déplacées. Ce qui, dans beaucoup de cas, crée une instabilité régionale. Il est donc nécessaire de remédier aux défis de la fragilité, du conflit et de la violence pour assurer la réalisation du double objectif du Groupe de la Banque mondiale, à savoir mettre fin à l'extrême pauvreté et promouvoir une prospérité partagée. Cela est aussi indispensable à la réalisation des ODD ainsi qu'à la promotion de la paix et de la prospérité poursuivies par la communauté internationale.

Plus d'un tiers des membres de notre Groupe, soit 9 sur 23, sont classés parmi les États fragiles et touchés par un conflit : Comores, Côte d'Ivoire, Djibouti, Guinée-Bissau, Madagascar, Mali, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo et Tchad. **C'est la raison pour laquelle le Bureau EDS13, de concert avec d'autres Administrateurs, a demandé et obtenu du Groupe de la Banque mondiale la Stratégie pour les FCS/FCV à l'horizon 2020.**

Approuvée par le Conseil en février 2020, cette Stratégie est fondée sur quatre piliers présentés dans l'encadré ci-dessous. Dans le cadre de l'IDA-19, il est prévu de fournir un appui substantiel et plus ciblé aux pays pour leur permettre de s'attaquer aux causes profondes de la fragilité, des conflits et de la violence ; d'adopter une approche régionale et d'accroître l'efficacité des opérations à travers six engagements. Pour soutenir ces engagements, une enveloppe FCV est mise à la disposition de pays confrontés à une diversité de risques. Cette enveloppe permet à l'IDA d'adopter une approche plus différenciée des risques de fragilité en accordant une plus grande attention à des facteurs tels que les inégalités, l'absence d'opportunités, l'exclusion et l'injustice. L'IDA-19 envisage également d'aider les pays à remédier aux causes régionales de la fragilité au travers des programmes régionaux, particulièrement dans le Sahel, le lac Tchad et la Corne de l'Afrique.

**La mise en œuvre de la Stratégie FCS/FCV, qui couvre la période 2020–2025, est désormais essentielle pour susciter l'espoir d'une réduction des situations de FCS/FCV à travers le monde et dans les pays touchés, y compris ceux de notre Groupe. Toutes les structures du Groupe de la Banque mondiale se préparent à accroître leur appui aux pays FCS et à prévenir des situations de FCV. Le Bureau EDS13 fera le point de la mise en œuvre de la Stratégie FCV avec la BIRD, l'IDA, IFC et MIGA, et veillera à ce que les ressources et l'aide nécessaires soient orientées vers les pays concernés de son Groupe en vue d'éradiquer les facteurs de fragilité, de conflit et de violence.**

## PETITS ÉTATS

Le Groupe de la Banque mondiale définit les petits États comme étant des pays peuplés d'au plus 1,5 million d'habitants et qui sont membres du Forum des petits États. En raison de leur faible population et de leur tissu économique limité, ces pays sont confrontés à un défi singulier en matière de développement, et sont particulièrement vulnérables à des chocs exogènes comme des catastrophes naturelles et le changement climatique. Pauvres en opportunités économiques et en proie à d'importantes migrations, ils connaissent souvent des contraintes de capacités et se heurtent à des problèmes liés à leur population, leur relief, leur enclavement, la fragmentation et la dispersion de leurs terres, leur vulnérabilité aux catastrophes naturelles et au changement climatique, ainsi qu'au fardeau de leur dette. Le Groupe Afrique II comprend huit pays classés parmi les petits États (Cabo Verde, Comores, Djibouti, Gabon, Guinée-Bissau, Guinée Équatoriale, Maurice et Sao Tomé-&-Principe).

Compte tenu de ces difficultés particulières, les petits États ne rentrent pas facilement dans le schéma de développement classique en vertu duquel les pays à faible revenu admis à bénéficier des aides de l'IDA deviennent des pays à revenu intermédiaire et accèdent aux guichets de la BIRD, et donc deviennent autosuffisants et changent de statut. En revanche, les petits États se retrouvent coincés dans l'espace entre financements concessionnels et financements aux taux du marché. Pour aider les petits États à faire face à leurs problèmes de développement et de financement, les institutions internationales financières et de développement doivent mettre au point des solutions innovantes et taillées sur mesure.

## STRATÉGIE FCV DU GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

**La Stratégie FCV du Groupe de la Banque mondiale s'articule autour d'un ensemble de principes directeurs et de quatre piliers d'engagement qui sont conçus pour renforcer l'approche du Groupe de la Banque mondiale et relever les défis que pose tout le spectre de la fragilité, du conflit et de la violence.** Les piliers fournissent des orientations spécifiques sur la manière de s'engager dans différentes situations de FCV, aident à affiner les cadres de partenariats-pays et les programmes et, en fin de compte, fournissent un soutien plus efficace et adapté aux clients des secteurs public et privé.

Il s'agit de :

- 1. Prévenir les conflits violents et la violence interpersonnelle** en s'attaquant aux facteurs de fragilité et aux risques immédiats à long terme — tels que le changement climatique, les chocs démographiques, les inégalités entre les sexes, les modes de discrimination, l'exclusion économique et sociale et les récriminations et le sentiment d'injustice — et en renforçant les sources de résilience et de paix avant que les tensions ne se transforment en véritables crises.
- 2. Rester engagé face aux situations de conflit et de crise** pour préserver les progrès réalisés de haute lutte en matière de développement, protéger les institutions essentielles, renforcer la résilience et être prêt pour la reconstruction future.
- 3. Aider les pays à sortir de la fragilité** en promouvant des approches capables de renouveler le contrat social entre les citoyens et l'État, de favoriser un secteur privé local viable et de renforcer la légitimité et la capacité des institutions de base.
- 4. Atténuer les répercussions des situations de FCV** pour soutenir les communautés et les pays les plus vulnérables et marginalisés qui sont touchés par des crises transfrontalières, telles que les déplacements forcés ou les chocs résultant de famines, de pandémies et de défis climatiques et environnementaux.

**En outre, le Groupe de la Banque mondiale mettra un accent particulier sur six questions hautement prioritaires dans les situations de FCV, à savoir :** i) investir dans le capital humain ; ii) promouvoir la stabilité macroéconomique et la soutenabilité de la dette ; iii) créer des emplois et des opportunités économiques ; iv) renforcer la résilience et la préparation des communautés, notamment face aux effets du changement climatique et de la dégradation de l'environnement ; v) entreprendre des interventions dans les domaines de la justice et de l'état de droit ; et vi) élaborer des approches pour mener des opérations dans le secteur de la sécurité dans le cadre du mandat du Groupe de la Banque mondiale et compte tenu de son avantage comparatif. Dans la mise en œuvre de sa Stratégie FCV, le Groupe de la Banque mondiale portera également un accent particulier sur le genre.

## MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE FCV DANS LE CADRE DE L'IDA-19

**Fragilité, conflit et violence :** Les engagements pris visent à faire en sorte que pendant l'IDA-19, l'IDA apporte un appui plus important — et plus ciblé — aux pays FCS-IDA pour leur permettre de lutter contre les principales causes de FCV, adopter une approche régionale de la fragilité, renforcer le capital humain dans des milieux fragiles, et accroître l'efficacité des opérations de l'Association dans les FCS-IDA.

1. Dans le cadre de l'IDA-19, il a été demandé que pour tous les pays FCS-IDA, le CPF, la note sur l'action menée dans les pays (CEN) et les rapports d'évaluation des progrès et des enseignements (PLR) indiquent comment les programmes du Groupe de la Banque mondiale traiteront les facteurs de FCV et les sources de résilience à la lumière d'études diagnostiques solides telles que des RRA ou d'autres évaluations des situations de FCV. À cet égard, chaque RRA/évaluation de la fragilité analysera les facteurs de FCV et les sources de résilience, et formulera des recommandations utiles pour les opérations.
2. Dans le cadre de l'IDA-19, il a été demandé qu'au moins trois programmes régionaux (couvrant notamment le Sahel, la région du lac Tchad et la Corne de l'Afrique) soient formulés et mis en œuvre, et qu'ils soient fondés sur les informations issues des RRA régionales et mettent l'accent sur l'atténuation des principaux risques de fragilité et d'insécurité pour promouvoir des interventions dans la sphère sécurité-développement.
3. Dans le cadre de l'IDA-19, il a été demandé qu'au moins 20 portefeuilles-pays de l'IDA dans les FCS financent l'amélioration de la prestation de services dans les secteurs sociaux (santé, éducation et protection sociale), l'accent étant mis sur l'élimination des obstacles spécifiques auxquels se heurtent les hommes et les femmes, les garçons et les filles, et les personnes handicapées.
4. Dans le cadre de l'IDA-19, il a été demandé qu'avant la revue à mi-parcours de l'IDA-19, l'IDA procède à une revue systématique des politiques et des cadres institutionnels relatifs aux réfugiés dans les pays éligibles au Guichet pour les réfugiés et les communautés d'accueil afin de renforcer l'appui aux opportunités de développement socioéconomique pour les réfugiés et leurs communautés dans les pays d'accueil.
5. Dans le cadre de l'IDA-19, il a été demandé que l'IDA aide à renforcer les capacités dans 50 % des pays FCS clients de l'IDA afin qu'ils puissent utiliser des outils numériques adaptés aux conditions locales pour la collecte et l'analyse de données géoréférencées, et à appliquer ces technologies pour améliorer la mise en œuvre et la coordination des projets.
6. Dans le cadre de l'IDA-19, il a été demandé que la Direction du Groupe de la Banque mondiale rende opérationnelle l'enveloppe FCV afin d'apporter un appui renforcé et sur mesure aux FCS-IDA. L'IDA déploiera également au moins 150 membres du personnel supplémentaires des catégories GE et + — y compris des consultants recrutés pour des missions de longue durée — dans les FCS-IDA et les pays voisins pour fournir des services aux pays fragiles ou touchés par un conflit.

Durant IDA-19, les petits États continueront de bénéficier de l'accroissement exceptionnel, à hauteur de 20,7 millions de dollars par an d'allocation minimale de base. Ils bénéficieront également de l'accent accru mis sur la résilience dans le cadre du Mécanisme de réponse aux crises (CRW), ainsi que des modifications apportées au guichet régional. La Banque mondiale reconnaît que pour beaucoup de petits États, les répercussions économiques de la COVID-19 sont particulièrement importantes, surtout pour ceux qui dépendent du tourisme et des envois de fonds de l'étranger. Plusieurs pays du Groupe (notamment Cabo Verde, Maurice et Sao Tomé-&-Principe) sont dans cette situation, étant donné que le tourisme représente une part importante de leurs économies. La question du redressement de ce secteur a fait l'objet de discussions multiples dans le cadre des opérations menées par la Banque mondiale pour aider à surmonter les effets de la COVID-19.

**Le Bureau ne ménagera aucun effort pas ses moyens pour que le Groupe de la Banque mondiale matérialise son engagement de mettre au point des solutions innovantes et taillées sur mesure susceptibles d'aider les petits États à faire face à leurs problèmes de développement et de financement. Le Bureau encouragera l'accélération des progrès à réaliser dans le cadre de certaines actions prioritaires énoncées dans la Feuille de route du Plan d'action conclu entre le Groupe de la Banque mondiale et le Forum des petits États, qui a vu le jour en 2017, tel qu'accroître les financements concessionnels à la disposition des petits États en puisant dans les ressources de l'IDA, changer d'approche et élargir l'outil de gestion des risques de catastrophes au profit des petits États, et prendre en compte les autres problèmes des petits États énoncés dans le programme d'augmentation du capital de la BIRD et de IFC. De concert avec la BIRD, l'IDA, IFC et MIGA, le Bureau fera également un suivi rapproché de ressources mises à disposition pour parer aux effets néfastes de la COVID-19.**

## **PAYS À REVENU INTERMÉDIAIRE, TRANCHE SUPÉRIEURE ET TRANCHE INFÉRIEURE (PRITS/PRITI)**

Selon la définition de la Banque mondiale, un pays à revenu intermédiaire (PRI) est un pays dont le PIB par habitant est supérieur à 1000 dollars. Atteindre le statut de pays à revenu intermédiaire n'est pas un objectif en soi. Soutenir la croissance et la rendre plus profitable aux pauvres sera un défi de taille, comme le montre l'expérience de certains pays à revenu intermédiaire de longue date. Même avec un revenu par habitant de 1000 dollars, beaucoup de pays à revenu intermédiaire affichent encore des taux élevés de pauvreté et de faibles indicateurs de développement humain. Néanmoins, atteindre le statut de pays à revenu intermédiaire signifie accéder aux conditions réservées au groupe de pays comme l'Indonésie, le Mexique et la Chine, qui ont accès aux marchés financiers mondiaux. Cela fait également référence au niveau de ressources qui peut, en principe, être utilisé pour répondre aux besoins du pays en matière de développement. Dans notre groupe, 8 pays sur 23 sont classés dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire, tranche inférieure (Bénin, Cabo Verde, Cameroun, Côte d'Ivoire, Djibouti, Mauritanie, République du Congo, Sao Tomé-&-Principe), et 3 sont classés parmi les économies à revenu intermédiaire, tranche supérieure (Gabon, Guinée équatoriale, Maurice). Le total constitue près de la moitié du nombre des pays du Groupe. Cela dit, en raison de la difficulté à soutenir une croissance durable, la plupart de ces pays rencontrent les mêmes problèmes que les pays à faible revenu.

Le Bureau EDS13 a mis au point une approche plus coordonnée et robuste pour influencer sur les orientations stratégiques du Groupe de la Banque mondiale de mettre à disposition des pays des financements susceptibles de matérialiser ses engagements vis-à-vis du secteur public. Cette approche

## IDA19'S CRISIS RESPONSE WINDOW

**IDA19's Crisis Response Window (CRW) supports slower-onset crises, i.e., disease outbreaks and food insecurity in addition to all other crisis situations.** It stresses the importance of developing appropriate operational and governance arrangements for this, including triggers. The CRW will also help galvanize crisis preparedness through Contingent Emergency Response Component (CERC) and establish more explicit linkages between CRW usage for efforts to “build back better” through strengthening countries’ post-crisis programming to strengthen resilience to future shocks. IDA is encouraged to support countries to better understand the range of tools available in the crisis toolkit. A proposed CRW envelope of USD 2.5 billion is endorsed, with the opportunity to adjust at the IDA19 Mid-Term Review (MTR) if additional resources are required for crisis response. At the IDA19 MTR, the CRW's experience with the early response framework, especially the triggers and their adequateness will be reviewed and analyzed.

traduit l'appui du Bureau à la vision stratégique du Groupe de la Banque mondiale pour l'Afrique. En effet, la vision stratégique du Groupe de la Banque mondiale pour les pays à revenu intermédiaire en particulier consiste à réaliser les objectifs généraux de réduction de la pauvreté et de promotion d'une prospérité partagée en exploitant les possibilités offertes en Afrique subsaharienne. Dans le cadre de cette vision, les pays à revenu intermédiaire (tranches inférieure et supérieure) jouent un rôle central pour la réalisation des objectifs du Groupe de la Banque mondiale qui consistent à aider à la transformation structurelle des pays africains, à la diversification de leurs économies, à leur développement ainsi qu'au renforcement de leur résilience et à la prise en compte de tous. Ces pays paient le plus fort tribut de mégatendances à long terme comme l'impact de la crise provoquée par la pandémie de COVID-19, les changements démographiques rapides, l'essor de la classe moyenne, l'urbanisation et le changement climatique.

Pendant l'exercice 2020, le Bureau EDS13 a entrepris des discussions à divers niveaux pour amener la BIRD à accroître ses engagements au profit des pays à revenu intermédiaire en Afrique, par rapport à leur niveau moyen actuel de 1396 millions de dollars. Sinistrée par la pandémie de COVID-19, l'activité s'est effondrée au premier semestre 2020. Les économies des PRI africaines ont essuyé les conséquences néfastes de la pandémie, y compris les restrictions des voyages internationaux, les perturbations des chaînes d'approvisionnement et l'effondrement des prix des produits de base, particulièrement le pétrole et les métaux industriels. Ces chocs ont exacerbé l'aversion des investisseurs quant au risque et entraîné un niveau sans précédent de sorties de capitaux.

Dans ce contexte, le Bureau a exhorté la direction du Groupe de la Banque mondiale à faire en sorte que la BIRD mette au point des instruments de financement qui sont mieux à même de répondre aux besoins et de tenir compte des réalités des PRI africains. Plusieurs pays exportateurs de matières premières, comme la République du Congo et le Cameroun, ont dû faire face à l'affaiblissement de la demande extérieure et à la chute des prix du pétrole et des métaux, ainsi qu'à des troubles internes.

Les pays exportateurs de produits agricoles, tels que la Côte d'Ivoire, ont souffert de l'effondrement de la demande mondiale et de perturbations des chaînes d'approvisionnement. Les restrictions des voyages internationaux imposées par la pandémie ont entraîné des pertes de revenu et de ressources énormes dans les pays lourdement tributaires des voyages et du tourisme, comme Cabo Verde et Maurice.

L'un des objectifs des discussions engagées par le Bureau EDS13 était d'inviter la BIRD à accroître davantage l'aide budgétaire qu'elle accorde aux pays à revenu intermédiaire en Afrique qui, du fait de la pandémie, sont exposés au surendettement, forcés qu'ils sont d'emprunter pour financer leurs énormes déficits budgétaires. C'est ainsi que la plupart de pays à revenu intermédiaire du Groupe Afrique II ont pu bénéficier d'un appui budgétaire ou de prêts à l'appui des politiques de développement.

En outre, pendant la crise actuelle, en dépit de mesures prises immédiatement, des investissements substantiels, sur mesure et à plus long terme sont nécessaires pour soutenir un redressement rapide et durable des pays BIRD. En effet, l'absence de ressources publiques pourrait entraîner non seulement une diminution des services publics essentiels pendant la pandémie, mais aussi réduire davantage l'activité économique longtemps après la fin de la pandémie.

**Le Bureau EDS13 continuera de s'assurer que ces défis spécifiques aux PRITS et aux PRITI demeurent une grande priorité pour le Groupe de la Banque mondiale. Le Bureau saisira aussi l'occasion de l'augmentation du capital de la BIRD pour promouvoir un accès accru aux ressources de la Banque pour les pays IDA à revenu intermédiaire, tranche inférieure.**

# DOMAINE PRIORITAIRE II

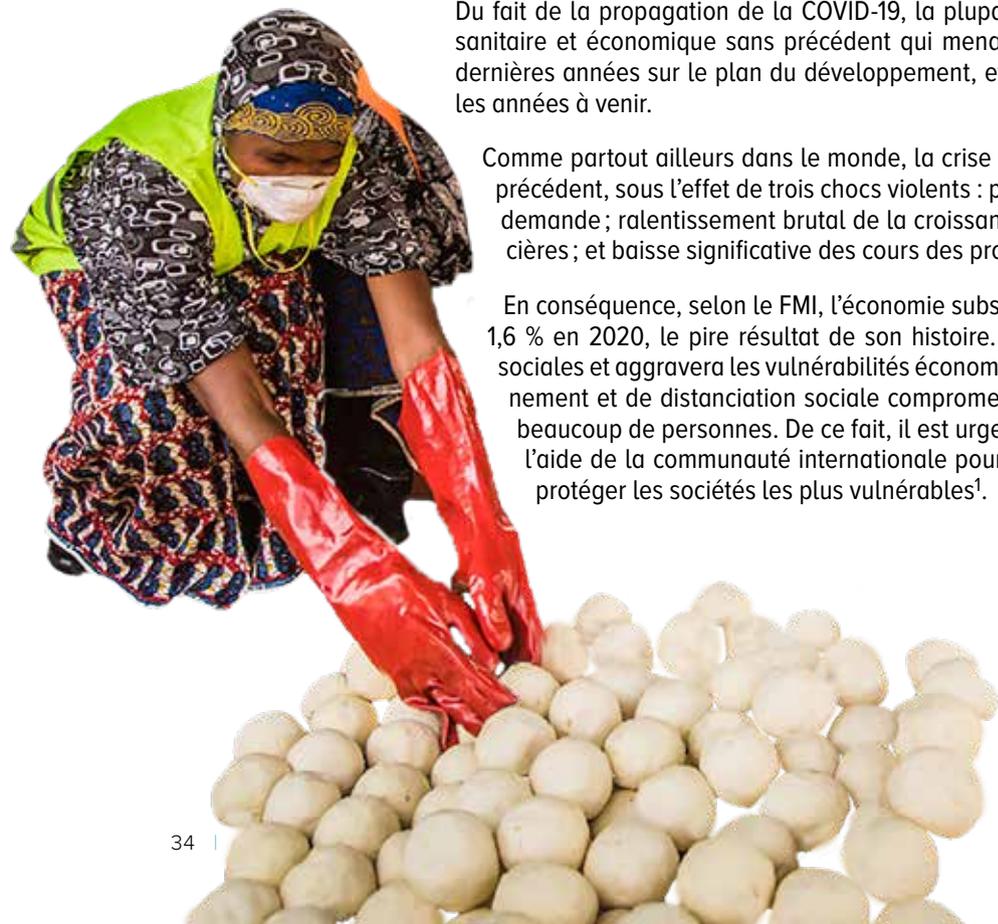
## MOBILISER DES FINANCEMENTS AU PROFIT DU SECTEUR PUBLIC PENDANT LA PÉRIODE DE LA COVID-19 ET AU-DELÀ, ET AMÉLIORER LES TAUX DE DÉCAISSEMENT ET D'ABSORPTION

Du fait de la propagation de la COVID-19, la plupart de pays africains sont confrontés à une crise sanitaire et économique sans précédent qui menace le continen, les les progrès y accomplis ces dernières années sur le plan du développement, et les perspectives de croissance régionale dans les années à venir.

Comme partout ailleurs dans le monde, la crise sanitaire a provoqué une crise économique sans précédent, sous l'effet de trois chocs violents : perturbation de la production et forte baisse de la demande ; ralentissement brutal de la croissance mondiale, durcissement des conditions financières ; et baisse significative des cours des produits de base.

En conséquence, selon le FMI, l'économie subsaharienne devrait enregistrer une contraction de 1,6 % en 2020, le pire résultat de son histoire. La crise économique exacerbera les conditions sociales et aggravera les vulnérabilités économiques existantes, tandis que les mesures de confinement et de distanciation sociale compromettront inévitablement les moyens d'existence de beaucoup de personnes. De ce fait, il est urgent de prendre des mesures décisives et d'obtenir l'aide de la communauté internationale pour limiter les pertes humaines et économiques, et protéger les sociétés les plus vulnérables<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> <https://www.imf.org/fr/Publications/REO/SSA/Issues/2020/04/01/sreo0420>



## OBJECTIF 4. FAIRE EN SORTE QUE LES FINANCEMENTS ANNONCÉS POUR LA DEUXIÈME PHASE DE LA RIPOSTE CONTRE LA COVID-19 ET DANS LE CADRE D'AUTRES INITIATIVES DE MOBILISATION DES RESSOURCES SOIENT MIS À DISPOSITION ET ACCESSIBLES À NOS PAYS

L'instabilité de l'environnement mondial engendrée par la pandémie de COVID-19, laquelle cause des lourdes pertes en vies humaines et exerce une pression excessive sur les systèmes de santé, continue d'avoir des conséquences négatives sur l'Afrique subsaharienne. Les effets économiques et sociaux sont incommensurables : selon les estimations, la pandémie coûte entre 37 et 79 milliards de dollars de pertes de production à la région, réduit la productivité agricole, affaiblit les chaînes d'approvisionnement, aggrave les tensions commerciales, limite les perspectives d'emplois et exacerbe les incertitudes politiques et réglementaires. Face à ces défis gigantesques, la croissance économique devrait se contracter entre -2,1 et -5,1 % en 2020, par rapport à 2,4 % en 2019, provoquant la première récession de la région en 25 ans. Un effondrement de l'activité économique consécutif aux mesures de confinement et à l'instabilité macroéconomique exacerbera la pauvreté et mettra en péril des vies et des moyens de subsistance. L'incidence sur la qualité de vie des ménages devrait être tout aussi considérable, les pertes de bien-être devant atteindre 7 % en 2020, selon des projections optimistes, par rapport à un scénario sans pandémie.

La réponse du Groupe de la Banque mondiale à la pandémie de COVID-19 s'organise en deux phases : 1) une opération d'urgence d'un montant de 14 milliards de dollars visant à faire face à la crise sanitaire ; et 2) une composante socioéconomique pour surmonter l'incidence économique et sociale de la crise, pour un budget total envisagé entre 150 et 160 milliards de dollars sur 15 mois, y compris les 14 milliards de dollars de la première phase. Ces 14 milliards de dollars de financements d'urgence comprennent : 6 milliards de dollars de financements mixtes apportés par la BIRD et l'IDA pour organiser la riposte sanitaire d'urgence dans les pays ; et 8 milliards de dollars de financements IFC pour venir en aide aux entreprises et aux travailleurs confrontés à la baisse de l'activité économique provoquée par la propagation du coronavirus. L'efficacité de la réponse du Groupe de la Banque mondiale face à la COVID-19 dépendra de la capacité de l'institution à soutenir ses clients. Les estimations actuelles indiquent que le Groupe de la Banque mondiale est capable de fournir une aide financière de l'ordre de 330 à 350 milliards de dollars jusque fin-juin 2023. La plus grande partie de cette enveloppe se répartit presque équitablement entre la BIRD, l'IDA et IFC, MIGA et les fonds fiduciaires contribuant avec des montants plus réduits . L'incertitude demeure au sujet de la capacité du Groupe de la Banque à répondre aux besoins de ses clients au-delà de 2023.

**Le 15 avril 2020, les Ministres des Finances du G20 ont approuvé l'Initiative de suspension du service de la dette (DSSI)** en réponse à l'appel émis par la Banque mondiale et le FMI aux fins de suspendre le service de la dette des pays les plus pauvres dans le but de porter au maximum les ressources disponibles pour faire face aux sévères répercussions de la pandémie de COVID-19. Le FMI et la Banque mondiale ont reçu pour mission de soutenir la mise en œuvre de cette initiative, notamment en mettant en place un système de contrôle des dépenses effectuées pour faire face à la crise, et en fournissant une assistance technique pour la diffusion de l'information sur la dette publique. La participation à la DSSI aidera à optimiser la position des finances publiques dans le contexte de crise actuel.

**Le 17 juin 2020, le Conseil d'Administration du Groupe de la Banque mondiale a approuvé la création d'un Fonds fiduciaire multidonateurs pour la préparation et la réponse aux situations sanitaires d'urgence (HEPRTF).** Ce fonds est devenu opérationnel le 1<sup>er</sup> juillet 2020. Le HEPRTF a pour but d'aider les pays et territoires éligibles à mieux anticiper les épidémies, à améliorer leur capacité à les prévenir et y faire face, et à renforcer les moyens d'atténuer les effets de ces épidémies sur les populations. Les pays et territoires ci-après sont admis à bénéficier de l'aide au titre du HEPRTF : i) pays IDA ; ii) pays membres en situation irrégulière vis-à-vis de l'IDA ; iii) Cisjordanie et Gaza ; et iv) Jordanie et Liban au profit des réfugiés syriens. Le HEPRTF peut, dans des circonstances exceptionnelles, soutenir des pays éligibles aux financements de la BIRD sous réserve de l'accord des bailleurs. Il a été établi pour une période initiale de sept ans, sa date de clôture ayant été fixée au 31 décembre 2027. La Banque mondiale est résolue à mobiliser des ressources suffisantes pour ce fonds. La première promesse de contribution de 100 millions de dollars vient du gouvernement japonais. Des efforts sont en cours pour mobiliser plus de ressources afin d'atteindre l'objectif global de financement de 500 millions de dollars.

Étant donné que la crise se poursuit, de plus en plus de ressources seront nécessaires pour soulager nos pays de la COVID-19 et ses répercussions afin de les remettre sur la voie des ODD.

**Le Bureau EDS13 veillera à ce que les financements annoncés pour la deuxième phase de la riposte contre la COVID-19 et dans le cadre des autres initiatives de mobilisation des ressources (Fonds mondial pour la santé, Fonds mondial pour le remboursement de la dette, etc.) soient mis à la disposition de nos pays pour leur permettre de résorber complètement les conséquences de la pandémie. S'agissant du HEPRTF, les fonds additionnels mobilisés à ce titre viendront compléter les ressources allouées par le Groupe de la Banque mondiale à la lutte contre la COVID-19. Toutefois, le Bureau déplore les restrictions aux conditions d'éligibilité au HEPRTF et continuera de travailler avec la Banque mondiale à l'amélioration de l'accès des pays du Groupe Afrique II au-dit fonds. Le Bureau veillera également à ce que la capacité du Groupe de la Banque mondiale à répondre aux besoins de nos pays au-delà de 2023 soit garantie.**

## **OBJECTIF 5. ASSURER UN SUIVI DE L'UTILISATION DE RESSOURCES IDA-19 ET VEILLER À CE QUE CES RESSOURCES SOIENT MISES À DISPOSITION POUR MAINTENIR NOS PAYS SUR LA TRAJECTOIRE DE DÉVELOPPEMENT AMORCÉE AVANT LA COVID-19**

Dans le cadre de l'IDA-19, l'IDA capitalise sur la forte impulsion de l'IDA-18 pour accélérer les progrès vers l'atteinte du double objectif du Groupe de la Banque mondiale et des ODD. Sous le thème général « 2030 dans dix ans : croissance, populations, résilience », l'IDA aide les pays les plus pauvres et les plus vulnérables du monde à mettre en œuvre des solutions conçues et gérées par eux-mêmes, axées sur les populations, pour stimuler la croissance économique et renforcer la résilience aux chocs climatiques et aux catastrophes naturelles. IDA-19 s'articule autour de cinq thèmes particuliers : i) changement climatique ; ii) fragilité, conflit et violence ; iii) parité hommes-femmes ; iv) gouvernance des institutions ; et v) emplois et transformation économique. IDA-19 intègre aussi

quatre questions transversales : i) dette ; ii) inclusion des personnes handicapées ; iii) investissement dans les ressources humaines ; et iv) technologie.

L'enveloppe financière et le train de mesures adoptés pour IDA-19 ont permis d'atteindre un montant de reconstitution record de 82 milliards de dollars qui seront mis à la disposition des pays IDA pour les trois prochaines années (1<sup>er</sup> juillet 2020–30 juin 2023). S'agissant de l'évolution de la crise de COVID-19 et de ses implications pour l'Association, les ajustements proposés pour les cadres stratégiques de l'IDA-18 et de l'IDA-19 ont été approuvés dans le but d'accélérer la réponse économique et sociale à la pandémie de COVID-19.

**Le Bureau EDS13 plaidera pour que les partenaires de l'IDA fassent des contributions supplémentaires. En dépit des efforts considérables consentis par l'IDA pour mettre en œuvre la première phase du mécanisme de financement accéléré d'un montant de 14 milliards de dollars adopté en mars 2020 en vue d'aider les pays IDA à faire face à la pandémie, la demande des ressources reste élevée dans ces pays, et les petits États ainsi que les pays fragiles et touchés par un conflit restent confrontés à des défis importants. À cet égard, le Bureau exhortera les bailleurs de fonds à faire des contributions supplémentaires, particulièrement sous forme de dons, pour permettre aux pays de se projeter au-delà de la réponse immédiate à la crise, d'accélérer la reprise et de rendre leurs économies plus résilientes. Le Bureau continuera également à plaider pour le maintien des transferts de la BIRD à l'IDA. Par ailleurs, il veillera à la concrétisation de la proposition devant permettre aux pays à financements mixtes et aux pays ni-BIRD ni-IDA d'accéder aux ressources du PSW de IFC et de MIGA pendant les exercices 2021–2022. Les taux de décaissement et d'absorption sont faibles dans nos pays. Le Bureau travaillera avec nos autorités et la Banque mondiale pour aider à augmenter ces taux. Il se prépare également pour les négociations en vue de la Vingtième reconstitution des ressources de l'IDA, et participera aux discussions qui démarreront d'ici fin-2022.**

## OBJECTIF 6. ÉLARGIR LES POSSIBILITÉS DE MOBILISATION DE RESSOURCES SUPPLÉMENTAIRES

Les fonds mondiaux ou thématiques sont quelques-uns des nouveaux véhicules d'acheminement de l'aide. Ce sont des initiatives internationales qui visent à financer des approches thématiques, sectorielles ou sous-sectorielles de développement. Ces initiatives ont mobilisé des financements publics et privés considérables durant les 20 dernières années. Récemment, quelques fonds mondiaux ont été établis pour aider les pays à faire face à la crise engendrée par la pandémie de COVID-19. Durant les exercices 19 et 20, le Bureau EDS13 a plaidé pour l'expansion de ces fonds et pour un accès accru de nos pays aux ressources financières additionnelles qu'ils offrent. Hormis le Fonds fiduciaire pour la préparation aux situations sanitaires d'urgence et le Fonds mondial pour le remboursement de la dette mentionnés plus haut, le Bureau poursuivra cette action en ciblant particulièrement le Mécanisme de financement d'urgence en cas de pandémie (PEF), le Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire (GAFSP), les Fonds d'investissement climatiques (CIF) et l'Initiative de financement en faveur des femmes entrepreneures (We-Fi).

Le PEF a été établi en juillet 2017, à la suite de l'épidémie d'Ebola qui a frappé l'Afrique de l'Ouest en 2014. Il constitue une source de financements supplémentaires pour les pays bénéficiaires de l'IDA. La République Démocratique du Congo (RDC) a eu recours à ce mécanisme pour financer des interventions d'urgence destinées à contenir l'épidémie d'Ebola et à renforcer ses systèmes de santé. Dans le contexte de la crise de COVID-19, au total 19 pays du Groupe Afrique II ont pu bénéficier de ressources du PEF.

ALLOCATIONS DU PEF POUR LA LUTTE CONTRE LA COVID-19 (au 27 avril 2020)	
GROUPE AFRIQUE II	
Pays	Allocation du PEF (USD)
Bénin	1 000 000,00
Burkina Faso	4 715 073,93
Cabo Verde	1 000 000,00
Cameroun	7 392 057,22
République centrafricaine	1 000 000,00
Tchad	2 322 283,63
Comoros	-
Congo. République dém. du	13 181 549,40
Congo, République du	1 286 905,17
Côte d'Ivoire	2 818 731,45
Djibouti	1 000 000,00
Guinée équatoriale	-
Gabon	-
Guinée	1 700 796,38
Guinée-Bissau	1 000 000,00
Madagascar	1 861 843,59
Mali	3 566 451,53
Maurice	-
Mauritanie	1 000 000,00
Niger	5 347 241,39
Sao Tomé-&-Principe	1 000 000,00
Sénégal	1 564 968,47
Togo	1 000 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>51 057 105,78</b>

Tchad, N'Djamena, Alladou Sylvain travaille à l'Hôpital de la Renaissance. © Arne Hoel/Banque mondiale



Le GAFSP a été créé en réponse à la crise des prix alimentaires de 2007–2008 pour répondre au besoin manifeste d'investissements accrus dans l'agriculture et la sécurité alimentaire. Depuis 2010, il fournit des ressources financières et techniques supplémentaires pour réduire la pauvreté, la faim et la malnutrition dans les pays à faible revenu en contribuant à rendre leurs systèmes agricoles résilients et durables.

Les CIF aident les pays à augmenter la production d'énergies renouvelables et à vulgariser l'utilisation de technologies propres, intégrer la résilience face aux chocs climatiques dans les actions de développement, et favoriser l'aménagement durable des paysages. Acteurs les plus importants du financement de la lutte contre le changement climatique, les CIF financent le quart de la production d'énergie géothermique au monde et le quart des capacités mondiales d'énergie solaire concentrée. Les projets des CIF mobilisent 53 milliards de dollars de cofinancements, dont 19 milliards de dollars de capitaux privés. Les CIF ont contribué à améliorer l'accès à l'énergie pour 8,5 millions de personnes et renforcer la résistance au changement climatique pour 45 millions de plus.

L'initiative We-Fi est un partenariat révolutionnaire qui vise à aider les entreprises dirigées, gérées ou détenues par des femmes à accéder aux financements dans les pays en développement. Entre autres partenaires de l'initiative, on compte 14 pays, 6 banques multilatérales de développement comme partenaires de mise en œuvre, y compris la Banque mondiale, **et des nombreuses autres parties prenantes des secteurs public et privé à travers le monde.**

**Le Bureau EDS13 fera connaître ces fonds aux pays ; soutiendra la dissémination des informations sur les modalités d'accès aux financements, avec un accent particulier sur le Fonds fiduciaire de la Banque mondiale pour renforcer la capacité à accéder à ces financements ; et oeuvrera à l'exploration d'autres fonds fiduciaires.**

# DOMAINE PRIORITAIRE III

CONTRIBUER À ATTIRER DES FINANCEMENTS PRIVÉS EN VUE DE LA DIVERSIFICATION DES ÉCONOMIES ET DE LA CRÉATION D'EMPLOIS

**OBJECTIF 7.** ŒUVRER AVEC LA BANQUE MONDIALE POUR AIDER NOS PAYS À FORGER OU À RENFORCER LES INSTITUTIONS NATIONALES ET RÉGIONALES SUSCEPTIBLES DE PROMOUVOIR LES ENTREPRENEURS LOCAUX ET LE SECTEUR PRIVÉ LOCAL

Il est établi que le secteur privé est le moteur par excellence de la croissance. Les entreprises prospères stimulent la croissance, créent des emplois et paient les impôts et taxes qui financent les services et les investissements. En Afrique, le secteur privé génère 90 % des emplois, finance 60 % de l'ensemble des investissements, et apporte plus de 80 % des recettes de l'État. Les entreprises privées fournissent une part croissante de services essentiels comme les télécommunications, la santé et l'éducation. Une croissance durable et solidaire tirée par le secteur privé, qui contribue à réduire la pauvreté, n'apparaît pas de façon spontanée. Ainsi, pour lui permettre de contribuer à une croissance forte et partagée, le secteur privé a besoin d'incitations et d'appuis.

La Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) offre une réelle opportunité de soutenir la croissance, de réduire la pauvreté et de renforcer l'inclusion économique en Afrique, malgré la crise engendrée par le coronavirus. Ces dernières décennies, à peine 12 % de la totalité des échanges commerciaux de l'Afrique ont été effectués sur le continent. Une des principales raisons qui expliquent ce faible niveau de performance du commerce régional africain est l'absence d'un secteur privé suffisamment dynamique pour saisir les opportunités offertes par le

Benin, Adjegounle Village. Felicie Soton produces cassava flour. © Arne Hoel/The World Bank



système commercial. L'intégration régionale n'est simplement pas envisageable sans la promotion d'entrepreneurs locaux dans tous les secteurs, à la fois aux niveaux national et régional. On peut y parvenir, entre autre, en mettant en place des institutions propices, des infrastructures matérielles, des marchés concurrentiels, des mécanismes d'aide aux entreprises, des services financiers, et des programmes de renforcement des capacités, qui sont tous des atouts au service du secteur privé local.

**Pendant les deux prochaines années, le Bureau EDS13 encouragera le Groupe de la Banque mondiale à aider nos pays à s'octroyer deux types d'institutions pour soutenir les opérateurs privés locaux et régionaux travaillant avec les pouvoirs publics et les institutions (économiques) régionales. Ces deux types d'institutions sont : des centres de promotion des petites et moyennes entreprises (PME), et des fonds d'investissement. L'approche pour établir ces institutions pourrait être ascendante, descendante ou une combinaison de deux ; et pourrait évoluer de l'échelle nationale à celle régionale ou vice-versa.**

Les centres de promotion des PME sont des institutions chargées d'encourager l'initiative privée en soutenant la formation des entrepreneurs, en aidant à la création de nouvelles entreprises, en accompagnant la réhabilitation ou le développement d'entreprises existantes, en vue de contribuer à l'essor de l'économie nationale.

Les fonds d'investissement fournissent des capitaux à risque sous forme de fonds propres et de prêts ainsi que des conseils aux PME. Ils participent à la création et au développement des PME locales et régionales, dans le but de promouvoir le développement économique et social tout en générant des revenus pour les actionnaires. Les investissements, de type capital social et prêts aux projets, sont réalisés aux conditions du marché. Les fonds peuvent provenir de pays, d'institutions régionales, d'institutions financières internationales comme la BAD, la Banque mondiale et IFC ainsi que d'investisseurs privés. Ils sont administrés par des gestionnaires de fonds qui sont souvent des entreprises financières crédibles travaillant avec des PME.

**Le Bureau EDS13 intensifiera son plaidoyer auprès du Groupe de la Banque mondiale, particulièrement IFC, afin qu'il soutienne l'établissement et la mise en service des centres de promotion des PME et des fonds d'investissement nationaux et régionaux pour l'ensemble des pays de notre Groupe.**

## **OBJECTIF 8.** COLLABORER AVEC IFC ET MIGA POUR OPTIMISER LEURS INTERVENTIONS PAR LE DÉPLOIEMENT DE LA BOÎTE À OUTILS IFC3.0, LA MOBILISATION DE CAPITAUX, L'OCTROI DE FINANCEMENTS MIXTES ET LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE MIGA2020

Il est maintenant largement admis que la croissance tirée par le secteur privé est la plus viable dans les pays en développement. Les stratégies de IFC et de MIGA (IFC3.0 et MIGA2020, respectivement) sont bien placées pour répondre au défi d'aider les institutions du Groupe de la Banque mondiale spécialisées dans le secteur privé à revoir leur fonctionnement pour passer d'une approche axée sur les transactions à une approche de création de marchés, avec accent sur la mobilisation de capitaux privés au service du développement et de l'atténuation des risques associés aux marchés. La Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) a conçu un Cadre de financement des investissements privés qui est une initiative conduite par le secteur privé pour renforcer les capacités des différentes filières et tirer profit de la libéralisation du marché panafricain. Cette initiative devrait permettre d'attirer 1 milliard de dollars d'investissements certifiés et accélérés.

IFC3.0 indique le passage à une approche plus volontariste et systématique de création des marchés, au lieu d'utiliser simplement les marchés existants comme un levier, particulièrement dans des pays fragiles FCS-IDA. Cette stratégie requiert un effort plus résolu de la part de IFC pour attirer des investisseurs privés dans l'action de développement. Pendant les années à venir, le déploiement effectif de la boîte à outils IFC3.0, y compris à travers l'approche en cascade, les études sectorielles approfondies, les diagnostics du secteur privé national (CPSD), le Guichet de services-conseil sur la création des marchés (CMAW), le Cadre de mesure et de suivi de l'impact attendu (AIMM), le Guichet de promotion du secteur privé de l'IDA (PSW), et le Programme de portefeuille de prêts conjoints (MCP), sera essentiel pour la mise en œuvre de la stratégie IFC3.0.

MIGA2020 expose l'ambition de l'Agence de créer des marchés qui vont stimuler l'investissement privé dans les pays en développement, et contribuer à la croissance de l'économie mondiale. Pour y parvenir, il faudra mettre l'accent sur les projets qui produisent les meilleurs résultats, notamment dans les pays FCS-IDA. À travers MIGA2020, l'Agence cherche à renforcer le rôle stratégique qu'elle peut jouer aux côtés de IFC dans le but d'établir les conditions propices au développement du secteur privé et à la mobilisation de capitaux privés au profit de projets de développement. Par conséquent, dans l'esprit de l'unicité du Groupe de la Banque mondiale, le rôle de MIGA pour atténuer les risques associés aux marchés devient plus que jamais important.

Pour faciliter leur mise en œuvre, IFC3.0 et MIGA2020 sont désormais pleinement intégrées dans les principales plateformes d'élaboration de stratégies nationales et de diagnostics-pays du Groupe de la Banque mondiale, y compris les diagnostics-pays systématiques (SCD), les cadres de partenariat-pays (CPF), les mécanismes de coordination régionaux, les plans communs de mise en œuvre (JIP), les diagnostics du secteur privé national (CPSD) et les programmes d'évaluation du secteur des infrastructures (InfraSAP).

Reconnaissant que la mise en œuvre de la stratégie IFC3.0 requiert beaucoup de ressources, les actionnaires de IFC ont approuvé en avril 2018 un programme historique d'augmentation de capital d'un montant de 5,5 milliards de dollars, ce qui a plus que triplé le montant initial du capital que IFC

avait reçu à sa création en 1956. Les transferts annuels de IFC à l'IDA ont également été suspendus. Les montants ainsi dégagés, ajoutés au capital initial, constituent une enveloppe de 9,2 milliards de dollars de capitaux frais pour les investissements de IFC.

Ainsi outillée, IFC est désormais résolue d'ici 2030 à : i) accroître ses engagements d'investissements annuels à 48 milliards de dollars (dont 25 milliards en fonds propres et 23 milliards en cofinancement) ; ii) effectuer 40 % de ces investissements dans les pays IDA et FCS ; iii) allouer 35 % des investissements sur fonds propres à l'action climatique ; iv) renforcer les interventions à l'appui des questions de parité hommes-femmes en investissant 2,6 milliards de dollars par an dans des institutions financières ciblant les femmes et en augmentant de 50 % le nombre d'administrateurs féminins aux conseils des entreprises dans lesquelles IFC est actionnaire. Pour sa part, MIGA s'est engagée dans le cadre de MIGA2020 à accroître de 40 % le montant des garanties émises au terme de l'exercice 2020, par rapport à 4,3 milliards de dollars durant pour l'exercice 2016 IFC a ouvert d'autres bureaux en Afrique durant l'exercice 2020 afin de renforcer sa présence sur le terrain, notamment 7 bureaux en Afrique subsaharienne dont 2 dans des pays du Groupe Afrique II (Bénin et Togo). Les accords de siège ont été signés et la Société a recruté du personnel pour les bureaux du Burkina Faso, du Tchad et du Niger ; ces bureaux fonctionnent en format virtuel jusqu'à la fin de la période de confinement imposée par la COVID-19. Des plans similaires sont en train d'être finalisés pour l'Ouganda et le Mali.

**S'appuyant sur ces fondements et objectifs, la Stratégie du Bureau EDS13 met l'accent sur les trois axes importants qui sont : i) maintenir le dialogue avec la Banque mondiale pour aider à lever les obstacles qui entravent le financement du secteur privé en ayant recours aux opérations en appui aux politiques de développement, aux financements et aux garanties ; ii) collaborer avec IFC pour améliorer l'efficacité des interventions par le déploiement de la boîte à outils IFC3.0, la mobilisation de ressources et l'octroi de financements mixtes, la mise en œuvre du programme de décentralisation, le recours au PSW de l'IDA, les stratégies-pays de IFC et le renforcement de la synergie avec la Banque mondiale sur l'approche-cascade qui privilégie des solutions du secteur privé dans la mesure du possible ; iii) encourager MIGA à attirer plus d'investissements directs étrangers en faisant appel à ses instruments d'atténuation des risques. Le Bureau facilitera aussi les contacts entre les entreprises privées de nos pays, IFC et MIGA, ainsi que les échanges avec des entreprises publiques, des chambres de commerce, des banques régionales de développement, entre autres. Il plaidera pour une présence accrue de IFC et MIGA sur le terrain et pour l'ouverture d'un plus grand nombre de leurs bureaux respectifs dans nos pays. Enfin, le Bureau s'attèlera à promouvoir une collaboration et une coordination plus étroites entre IFC, MIGA et la ZLECA, dans le but de traduire dans les faits les promesses du Cadre de financement des investissements dans le secteur privé africain.**

# DOMAINE PRIORITAIRE IV

## RENFORCER LA VOIX ET LA REPRÉSENTATION DU GROUPE AFRIQUE II

### OBJECTIF 9. VEILLER À LA MISE EN ŒUVRE RAPIDE DU PROGRAMME D'AUGMENTATION DU CAPITAL DE 2018

Pour tenir compte des intérêts et répondre aux besoins financiers du Groupe Afrique II, il est important que le programme d'augmentation du capital approuvé dans le cadre de l'enveloppe financière et des mesures examinées lors de Réunions du Printemps 2018 soit mis en œuvre dans les plus brefs délais, avec le soutien total de notre Groupe. L'enveloppe financière prévoit une augmentation du capital d'apport de 13 milliards de dollars, soit 7,5 milliards de dollars pour la BIRD et 5,5 milliards de dollars pour IFC, ainsi qu'une augmentation du capital callable de 52,6 milliards de dollars pour la BIRD, rendues possibles à travers une augmentation sélective du capital (ASC) et une augmentation générale de capital (AGC) pour la BIRD et IFC. En ce qui concerne IFC, le programme comporte également une proposition de conversion des bénéfices non distribués en stock de capital d'apport et un amendement des Statuts. Le Bureau suit la situation et continue d'encourager les pays du Groupe Afrique II à souscrire leurs parts en vertu de Résolutions du Conseil des Gouverneurs relatives aux augmentations générale et sélective du capital qui prévoient un processus de souscription et de paiement sur cinq ans, avec la possibilité d'une prorogation pour l'AGC et l'ASC de la BIRD et pour l'AGC de IFC. Le Bureau veillera à ce que les pays qu'il représente profitent du temps alloué pour soumettre leurs documents et effectuer leurs paiements afin d'éviter de perdre irrévocablement leurs parts. Tirant des leçons des souscriptions

Mauritanie. Nouakchott. Salle de contrôle de la centrale thermique © Arne Hoel/Banque mondiale



à l'augmentation du capital de 2010, le Bureau poursuivra le dialogue engagé avec les pays en début 2019 et prendra d'autres mesures concrètes pour accompagner le processus et veiller au respect des délais fixés à cet effet

**Le Bureau EDS13 veillera à ce que la voix et la participation du Groupe Afrique II restent importantes et protégées, conformément aux principes de la revue sur la répartition du capital. Il protégera les intérêts des pays qu'il représente tout en veillant à ce que la capacité financière du Groupe de la Banque mondiale soit renforcée de sorte qu'il puisse réaliser sa Vision d'avenir et mettre en œuvre le programme de développement à l'horizon 2030 dans chacun de nos pays membres. Tous les pays représentés par le Bureau tireront profit de la viabilité financière à long terme du Groupe de la Banque mondiale.**

## **OBJECTIF 10. RENFORCER LES ÉCHANGES SUR UNE BASE RÉGIONALE ENTRE NOS AUTORITÉS NATIONALES ET LA DIRECTION DU GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE**

L'intégration régionale est une composante significative du développement économique, surtout dans des pays comme les nôtres. À travers le monde, le développement des marchés régionaux est la clé pour libérer davantage d'opportunités économiques. Le développement des marchés nécessite de travailler au-delà des frontières, et les marchés les plus prospères sont traditionnellement ceux qui relient efficacement et effectivement les pays et les régions. Une composante essentielle de la libération du potentiel économique est l'aménagement du territoire — c'est-à-dire établir les infrastructures et les institutions là où elles sont nécessaires. Bien que l'intégration régionale ait intrinsèquement un caractère politique, des considérations économiques influent sur le processus. Les efforts d'intégration régionale africaine remontent certes à des nombreuses années, mais leur évolution est lente dans l'ensemble et connaît des nombreux revers. Actuellement, l'intégration régionale semble susciter à nouveau un grand intérêt en Afrique. Notre Groupe compte au moins trois grandes organisations d'intégration régionale qui couvrent surtout l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique Centrale : la Communauté des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Union Économique et Monétaire Ouest-africaine (UEMOA), la Communauté des États de l'Afrique Centrale (CEEAC) et la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC).

Le Groupe de la Banque mondiale est résolu à continuer d'appuyer une intégration régionale durable et inclusive en vue de favoriser la croissance des entreprises et la création d'emplois locaux de qualité dans les pays participants, à travers des infrastructures de connectivité et la réforme des politiques et des institutions connexes. La panoplie d'outils du Groupe de la Banque mondiale en matière d'intégration régionale comprend ses travaux d'analyse, son pouvoir fédérateur, ses services-conseil, ses prêts, ses investissements et les ressources qu'il mobilise. Entre autres exemples d'interventions du Groupe de la Banque mondiale faisant appel à la collaboration d'autres partenaires de développement, on peut citer : l'autoroute de l'électricité de l'Afrique de l'Est et le réseau d'interconnexion ouest-africain, la Caisse régionale de refinancement hypothécaire de l'UEMOA (premier projet de IFC faisant intervenir des fonds du PSW), le projet de services-conseil pour la phase deux de la réforme des actes uniformes de l'OHADA, le réseau de câbles sous-marins d'Afrique de l'Est et la Zone de

libre-échange continentale africaine. L'enveloppe du programme régional au titre de l'IDA-19 a été portée à 7 milliards de dollars, compte tenu de la demande croissante de solutions régionales pour soutenir les efforts d'intégration, faciliter l'accès aux marchés régionaux et internationaux, gérer les ressources naturelles partagées et traiter les questions se rapportant aux biens publics régionaux. À titre d'exemple, le récent projet financé par l'IDA dans le cadre du programme d'investissements dans la résilience des zones côtières d'Afrique de l'Ouest applique une approche régionale à la résolution des problèmes liés au changement climatique. Enfin, à la demande des Administrateurs qui représentent les pays africains, la Banque mondiale a récemment créé un département de l'intégration régionale en Afrique au sein de la Région Afrique, afin de renforcer ses efforts au profit de l'intégration régionale sur le continent. De concert avec toutes les organisations d'intégration régionale d'Afrique subsaharienne, ce département travaille depuis 2019 sur la stratégie d'intégration régionale de la Banque mondiale pour l'Afrique.

**Le Bureau EDS13 facilitera un dialogue actif entre les Gouverneurs et les autres autorités nationales avec la haute direction du Groupe de la Banque mondiale sur des questions régionales comme la mise en œuvre de la stratégie d'intégration régionale de la Banque mondiale pour l'Afrique; les opérations d'appui aux politiques régionales de développement qui visent à promouvoir des réformes et des politiques d'envergure régionale; le développement du secteur privé régional; les questions communes d'insécurité, de fragilité, de changement climatique, de famine et d'absence de solutions de financement abordable du logement; le guichet régional de l'IDA ainsi que les initiatives régionales dans le Sahel, les Grands Lacs et le lac Tchad; et les questions institutionnelles qui interpellent les organisations d'intégration régionale du Groupe Afrique II.**

## **OBJECTIF 11. FAIRE PROGRESSER LE PROGRAMME D'ACCROISSEMENT DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION**

Pour le Groupe de la Banque mondiale, le programme d'accroissement de la diversité et de l'inclusion (D&I) est important pour servir au mieux les clients et trouver des solutions à des problèmes complexes de développement. La diversité du personnel est l'un des principaux atouts de l'institution qui lui permet de s'appuyer sur un éventail complet de connaissances et d'expériences afin de poursuivre son double objectif. Dans le cadre du programme D&I, le Groupe de la Banque mondiale s'est fixé des cibles ambitieuses grâce auxquelles il entend mesurer les progrès vers la réalisation des buts et objectifs en matière de diversité et d'inclusion, y compris la cible concernant le personnel originaire d'Afrique subsaharienne et des Caraïbes (SSA/CR) au grade GF et plus. En 2017, la Banque mondiale a pu atteindre la cible de 12,5 % de son personnel SSA/CR au grade GF et plus. Notre Bureau a exhorté IFC à saisir l'occasion de la restructuration de ses services pour atteindre la même cible de diversité. Dans une lettre en date du 11 février 2019 adressée aux trois Administrateurs représentant les pays africains, la direction de IFC les a informés de l'atteinte du pourcentage de 12,6 % de personnel d'origine africaine. À la suite d'échanges approfondis dans le cadre de l'examen du budget, MIGA s'est engagée résolument à augmenter ses effectifs en Afrique subsaharienne à partir de 2020, notamment par le recrutement et le détachement des professionnels africains.

Ayant atteint la cible de 12,5 % en 2017, la Banque mondiale continuera pour sa part à mener une campagne visant à augmenter ce pourcentage et à encourager les jeunes diplômés africains à postuler pour son programme annuel de recrutement de jeunes professionnels (YPP) qui est une pépinière pour des futurs dirigeants. En gravissant les échelons, ces jeunes professionnels devraient permettre à l'Afrique d'être mieux représentée au sein de la direction de la Banque mondiale à l'avenir.

La question de la discrimination raciale et de l'exclusion a pris de l'ampleur en 2020. Le Groupe de la Banque mondiale est déterminé à s'attaquer à ce problème non seulement au sein de l'Institution, mais aussi dans ses interactions avec les pays clients. À cet effet, il a mis en place un groupe de travail sur la race en juin 2020, et publié une révision de ses directives relatives aux missions opérationnelles qui vise à faire en sorte que les considérations de discrimination raciale et d'exclusion soient prises en compte dans ses projets, ses DPO et ses programmes pour les résultats.

**Le Bureau EDS13 reste déterminé à travailler avec le Groupe de la Banque mondiale pour maintenir la dynamique et consolider les progrès accomplis jusqu'à présent en matière de diversité et d'inclusion. Il continuera de mettre au point des actions spécifiques destinées à accroître le nombre de professionnels originaires d'Afrique subsaharienne au sein des services du Groupe de la Banque. Dans le cadre de l'objectif d'accroissement de la représentation du Groupe Afrique II, le Bureau a conçu et mis en place, conjointement avec la direction du Département des Ressources Humaines, un programme tenant spécifiquement compte de besoins du Groupe afin d'aider à renforcer les capacités dans les services administratifs de ses pays membres, à la fois aux niveaux régional et national, qui s'ajoute au Programme de détachement pour le renforcement de la voix (VSP) approuvé par le Conseil en avril 2004. La mise en œuvre du programme conçu avec le Département des Ressources Humaines a démarré par un accord entre la Banque et la Côte d'Ivoire en vertu duquel ce pays établira un Fonds fiduciaire pour le renforcement des capacités de ses ressortissants candidats. Le programme de renforcement des capacités proposé va permettre la participation directe des candidats retenus aux opérations de la Banque, contribuant ainsi aux objectifs de diversité et d'inclusion du Groupe de la Banque mondiale, et intensifiera indirectement le dialogue entre notre Groupe et l'Institution. Cela dit, la dimension régionale du programme exige l'établissement d'un Fonds fiduciaire et l'identification de bailleurs potentiels pour apporter les financements nécessaires et assurer la viabilité à long terme dudit Fonds. Le Bureau est déterminé à poursuivre le programme D&I et à veiller à ce que les considérations de discrimination raciale et d'exclusion soient prises en compte dans les programmes et opérations du Groupe de la Banque mondiale.**

## **OBJECTIF 12. ÉTABLIR DES CADRES DE CONCERTATION ENTRE LE BUREAU ET NOS GOUVERNEURS SUR DES QUESTIONS STRATÉGIQUES**

Les Administrateurs sont désignés ou élus par les Gouverneurs. Selon l'organisation du Groupe de la Banque mondiale, il revient aux Gouverneurs de prendre les décisions sur les questions importantes. Le Conseil des Gouverneurs est l'organe suprême de décision, dont une large part est déléguée au Conseil des Administrateurs. Les relations hiérarchiques et fonctionnelles entre le Conseil des

Gouverneurs et celui des Administrateurs sont établies par les Statuts. Des consultations régulières avec les Gouverneurs sont donc essentielles pour la mission de l'Administrateur.

Pour un Administrateur représentant un seul pays, la relation hiérarchique et fonctionnelle avec le bureau de son Gouverneur est plus aisée et fluide. Le bureau du Gouverneur peut être immédiatement au fait des échanges sur les questions examinées au Conseil des Administrateurs et sur les politiques de la Banque ainsi que les positions des autorités nationales qui doivent être défendues. De plus, il fournit en temps réel des contributions et des orientations pour les déclarations écrites et orales de l'Administrateur au Conseil. Cette approche sera difficile à appliquer dans le cas d'un Administrateur représentant 23 pays

**Les missions de consultation avec les pays et les brefs échanges pendant les Réunions de printemps et les Assemblées annuelles du FMI et du Groupe de la Banque mondiale ne suffisent pas pour créer un cadre propice à des consultations productives et régulières sur les positions et les questions que les pays membres de notre Groupe souhaiteraient voir prises en compte par l'Institution. Il n'est pas facile d'avoir des échanges réguliers et en temps réel avec 23 Gouverneurs. Mais, l'Administrateur trouvera un moyen de demander à nos Gouverneurs de contribuer davantage aux initiatives du Bureau EDS13. À cet égard, le Bureau établira un cadre de communication régulière avec ses Gouverneurs sur des aspects spécifiques de la mise en œuvre de la Stratégie, afin de partager des informations, de discuter des questions stratégiques majeures, et d'étudier les options d'avenir pour leurs pays respectifs et pour le Groupe en général.**

## **OBJECTIF 13. RENFORCER LA COORDINATION AVEC LES AUTRES ADMINISTRATEURS AFRICAINS SUR DES SUJETS D'INTÉRÊT COMMUN EN VUE DE MIEUX FAIRE ENTENDRE LA VOIX DE L'AFRIQUE**

Tous les pouvoirs du Groupe de la Banque mondiale sont entre les mains du Conseil des Gouverneurs, qui est l'organe suprême de décision en vertu de Statuts. Cependant, le Conseil des Gouverneurs a délégué certains de ses pouvoirs au Conseil des Administrateurs, mais retient ceux mentionnés dans les Statuts qui sont : admettre et suspendre des États membres ; augmenter ou réduire le capital social ; fixer la répartition du revenu net de la Banque ; statuer sur les recours exercés contre les interprétations des Statuts faites par les Administrateurs ; conclure des accords formels et exhaustifs en vue de coopérer avec d'autres organismes internationaux ; suspendre de façon permanente les opérations de la Banque ; augmenter le nombre d'Administrateurs élus aux Conseils ; et approuver les amendements des Statuts. Hormis ces attributions, les 25 Administrateurs décident sur toutes les questions d'ordre opérationnel et fonctionnel.

Le Conseil d'Administration du Groupe de la Banque mondiale regroupe et représente le Conseil d'Administration de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) ; le Conseil d'Administration de l'Association Internationale de Développement (IDA) ; le Conseil d'Administration de la Société Financière Internationale (IFC) et le Conseil d'Administration de l'Agence Multilatérale de Garantie des Investissements (MIGA). Chaque Conseil est responsable du

fonctionnement général de l'organisation concernée. Le Groupe de la Banque mondiale est organisé de telle manière que les mêmes Administrateurs siègent aux Conseils de toutes les institutions qui le composent. Presque toutes les décisions du Conseil sont prises par consensus, bien que les Statuts prévoient une prise de vote en cas de besoin. Les Administrateurs élisent le Président du Groupe de la Banque mondiale qui, en cette capacité, préside le Conseil d'Administration. En principe, le Président ne vote pas, excepté en cas d'égalité des votes où il est donc appelé à trancher.

Comme le montre le tableau des droits de vote à la BIRD ci-dessous, les trois Administrateurs pour l'Afrique subsaharienne couvrent collectivement le plus grand nombre de pays membres représentés aux Conseils de quatre structures du Groupe de la Banque mondiale (BIRD, IDA, IFC et MIGA), alors que le deuxième plus grand Groupe ne couvre que 15 pays. Cependant, le pourcentage combiné des droits de vote des Administrateurs pour l'Afrique subsaharienne au Conseil de la BIRD est d'à peine 5,53 %, alors que les États-Unis et le Japon possèdent respectivement 15,86 % et 7,71 % des droits de vote. La part combinée des droits de vote de l'Afrique subsaharienne est supérieure à celles de la Chine (4,75 %), l'Allemagne (4,05 %), la France (3,77 %) et le Royaume-Uni (3,77 %). En outre, les problèmes de développement étant plus nombreux et plus concentrés en Afrique subsaharienne, les voix des Administrateurs pour cette région sont de plus en plus influentes, particulièrement dans des procédures de prise de décisions par consensus. Par conséquent, parler « d'une même voix » au Conseil, dans ses comités et au sein du Groupe de la Banque mondiale, ne peut qu'être avantageux pour les pays du continent.

**Le Bureau EDS13 travaillera étroitement avec les autres Bureaux représentant l'Afrique subsaharienne afin de parler d'une seule et même voix au Conseil d'Administration du Groupe de la Banque mondiale et ainsi permettre à nos pays de tirer bénéfice de leurs droits de vote et de leur influence dans la prise de décisions. Convaincu qu'une collaboration soutenue est le meilleur moyen de produire des résultats concrets pour l'Afrique, le Bureau EDS13 avait mis en place, pour la période 2018–2020, un forum des Administrateurs Suppléants pour l'Afrique subsaharienne au Conseil. Depuis, ceux-ci sont devenus Administrateurs, pour la période 2020–2022, et se sont engagés à poursuivre et à intensifier cette collaboration.**

**Celle-ci se traduira par des réunions formelles de coordination entre Administrateurs représentant l'Afrique subsaharienne, notamment pour discuter des activités du Conseil, adopter des positions communes ou harmonisées sur des questions concernant un pays donné d'Afrique subsaharienne ou concernant le continent dans l'ensemble, ainsi que sur les documents de politique et de stratégie présentés au Conseil. Cette plateforme servira aussi pour la concertation sur des problèmes importants qui interpellent nos pays et pour le plaidoyer sur tout sujet d'intérêt commun à l'intérieur comme à l'extérieur du Groupe de la Banque mondiale. Le groupe des Administrateurs pour l'Afrique subsaharienne établira une relation franche et honnête avec la direction du Groupe de la Banque mondiale, particulièrement les Vice-Présidents de la Région Afrique, afin d'œuvrer la main dans la main au développement de l'Afrique. Il rencontrera le Président, les Directeurs généraux et les autres Vice-Présidents selon les besoins.**

## DROITS DE VOTE À LA BIRD

PAYS/GROUPE	DROITS DE VOTE	POURCENTAGE DU TOTAL
Groupe Afrique II (23 pays)	50 894	2,02
Groupe Afrique I (22 pays)	47 898	1,91
Groupe Afrique III (Afrique du Sud /Angola/Nigéria)	40 300	1,60
Pourcentage total — Afrique subsaharienne		5.53
USA	398 732	15,86
Japon	193 715	7,71
Chine	119 370	4,75
Allemagne	101 712	4,05
France	94 743	3,77
Royaume-Uni	94 743	3,77
Groupe Belgique/Autriche/Turquie (10 pays)	121 720	4,84
Groupe Espagne/Mexique/Venezuela (8 pays)	118 211	4,70
Groupe Pays-Bas (13 pays)	101 845	4,05
Groupe Australie/Corée du Sud/Nouvelle-Zélande (15 pays)	99 497	3,96
Groupe Canada/Irlande/Caraïbes (13 pays)	99 276	3,95
Groupe Brésil/Colombie/Philippines (9 pays)	92 492	3,68
Groupe Inde (4 pays)	91 276	3,63
Groupe Italie/Portugal (7 pays)	83 350	3,32
Groupe Suisse/Pologne (9 pays)	76 231	3,03
Groupe pays nordiques (8 pays)	76 088	3,03
Groupe Pakistan/Iran/Algérie/Maroc (7 pays)	75 603	3,01
Groupe Indonésie/Malaisie/Thaïlande (11 pays)	72 502	2,88
Groupe Russie/Syrie (2 pays)	70 433	2,80
Groupe Pays arabes (12 pays)	68 818	2,74
Arabie saoudite	67 243	2,67
Groupe Argentine/Chili/Pérou (6 pays)	57 113	2,27
Total	2 513 885	100,00





Tchad, Centre-ville de N'Djamena. © Arne Hoel/Banque mondiale



Guinée, Koba, Préfecture de Dalaba. © Vincent Tremeau/Banque mondiale



## CHAPITRE III

Mise en œuvre  
de la Stratégie  
et calendrier

En ce qui concerne la mise en œuvre de la présente Stratégie et le suivi des progrès vers la réalisation de ses 13 objectifs, le Bureau EDS13 va, tout particulièrement :

- identifier des actions concrètes à mener en vue de la réalisation des objectifs ;
- définir des critères d'évaluation des résultats ;
- évaluer les progrès vers la réalisation de tous les objectifs dans les délais requis ; et
- produire un rapport semestriel sur les progrès réalisés et, en cas échéant, les actions correctives nécessaires.

Toutes les actions et tous les critères d'évaluation des résultats seront déclinés dans une matrice qui servira de guide dans le suivi de la mise en œuvre de la Stratégie. Les rapports semestriels sur chaque objectif seront compilés en un rapport semestriel sur la mise en œuvre de la Stratégie, lequel rapport sera incorporé au Rapport annuel présenté par le Bureau EDS13 aux Gouverneurs du Groupe.



Cabo Verde, Mindelo, Île de Sao Vicente. © Van Leggelo/Banque mondiale



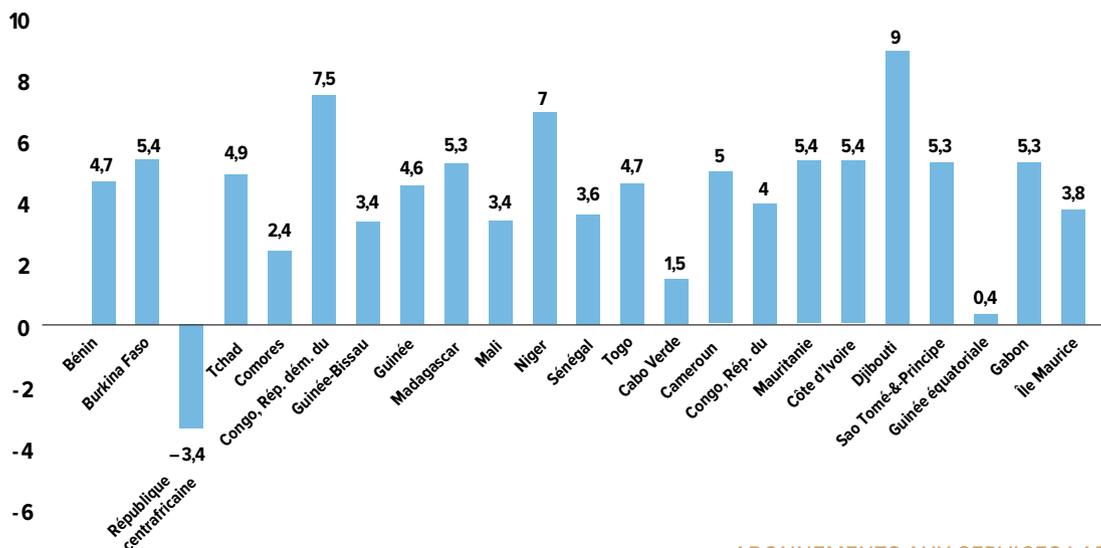
Madagascar, Antsirabe II. Ms. Margueritte Nogliarimanana enseigne à Meva. © Arne Hoel/Banque mondiale



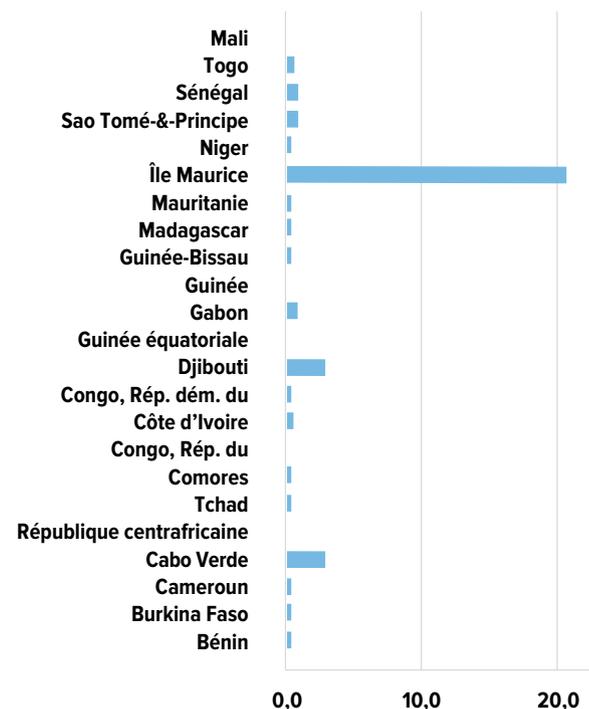
# ANNEXES

## PRINCIPAUX INDICATEURS

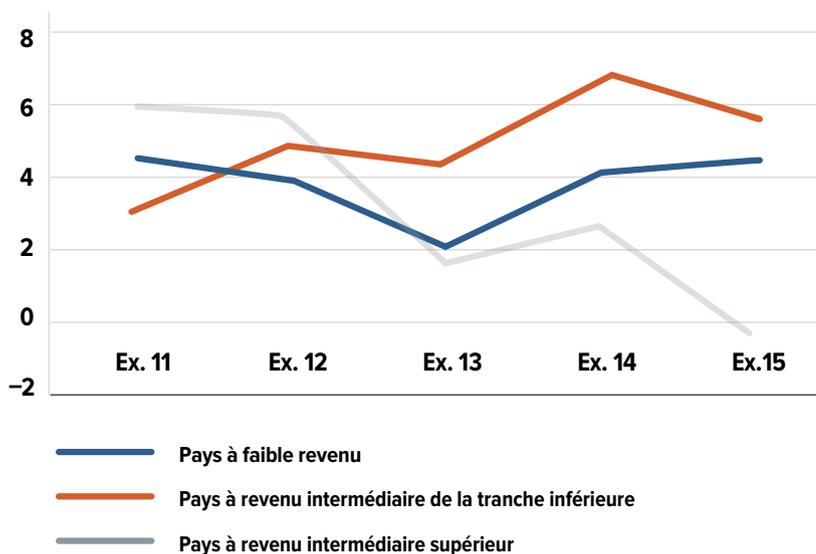
TAUX DE CROISSANCE MOYEN DANS LES PAYS DU BUREAU EDS13, EX. 11-15



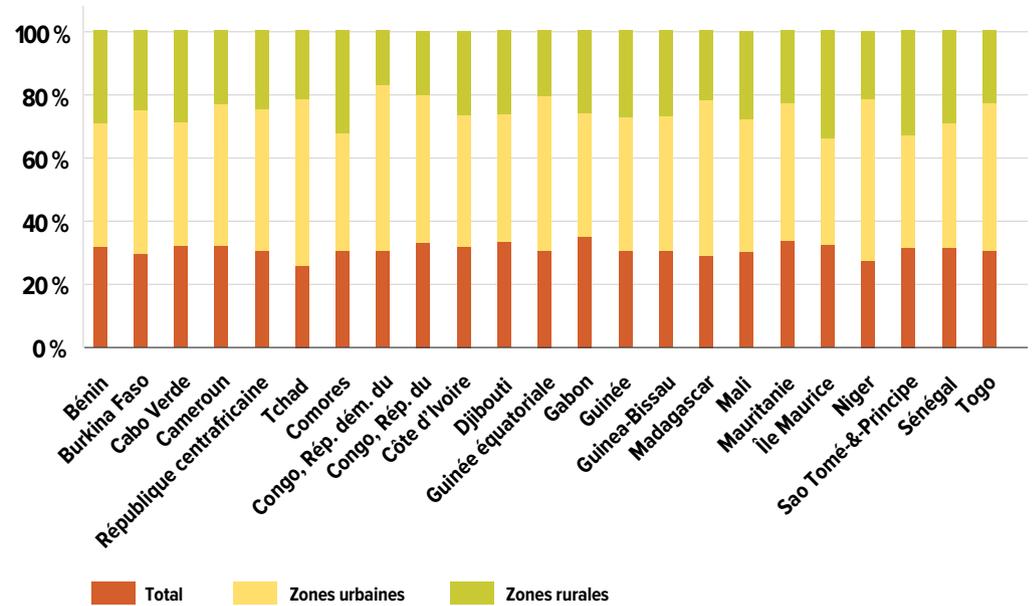
ABONNEMENTS AUX SERVICES LARGE BANDE FIXES (POUR 100 PERSONNES), 2017



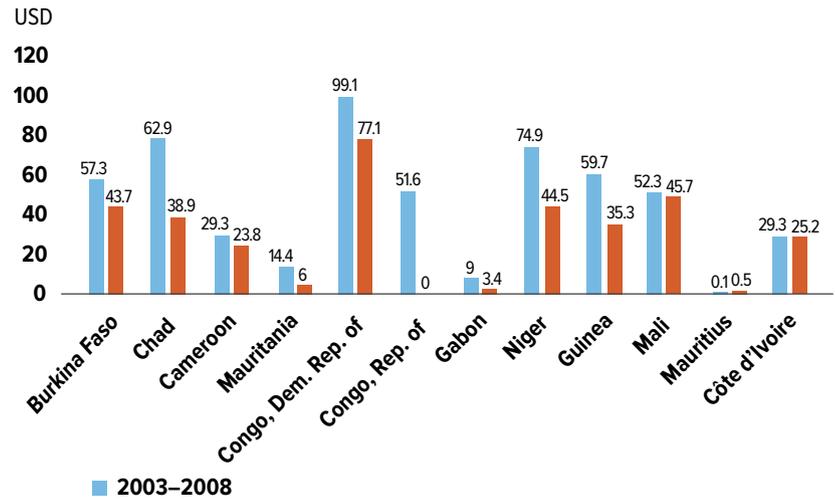
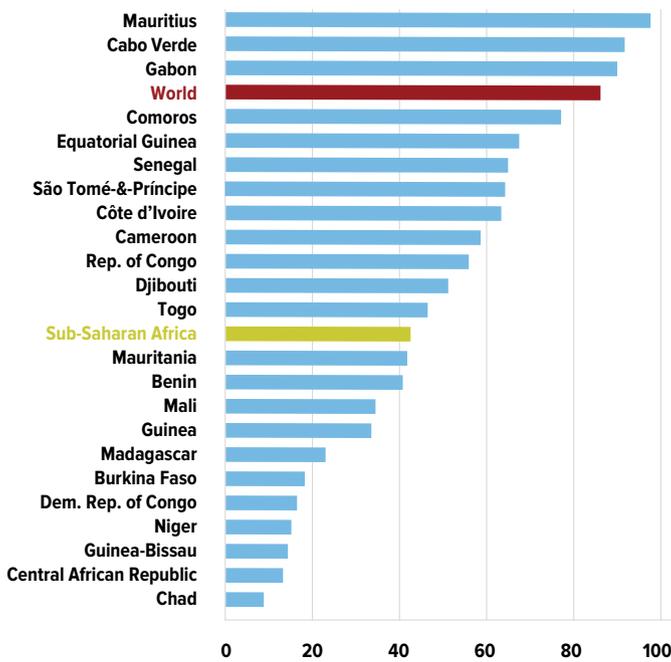
CROISSANCE MOYENNE DU PIB DANS LES PAYS DU BUREAU EDS13, PAR CATÉGORIE, EX. 11-15



PROPORTION DE LA POPULATION UTILISANT AU MOINS DES SERVICES D'EAU POTABLE EN ZONES URBAINE ET RURALE, EN 2015



ACCÈS À L'ÉLECTRICITÉ (% DE LA POPULATION), PAYS DU BUREAU EDS13 EN 2016



## EMPLOI DES RESSOURCES D'IDA-19 (EN MILLIARDS DE DOLLARS ET DE DTS)

	En milliards de dollars		En milliards de DTS <sup>i</sup>	
	IDA18 <sup>ii</sup>	IDA19	IDA18 <sup>ii</sup>	IDA19
<b>1. Financements concessionnels</b>	<b>63,6</b>	<b>73,8</b>	<b>45,3</b>	<b>53,4</b>
<b>I. Ressources de base de l'IDA</b>	<b>52,4</b>	<b>60,5</b>	<b>37,4</b>	<b>43,7</b>
<i>FCS/FCV<sup>iii</sup></i>	14,7	18,7	10,5	13,5
dont Enveloppe FCV	4,7	7,5	3,4	5,4
Syrie	1,0	1,0	0,7	0,7
Non-FCS	37,7	41,8	26,9	30,2
<b>II. Ressources autres que les ressources de base IDA</b>	<b>11,1</b>	<b>13,3</b>	<b>7,9</b>	<b>9,6</b>
<i>Enveloppe régionale &amp; pour les biens publics</i>				
Guichet régional	5,0	7,6	3,6	5,5
Guichet pour les réfugiés et les communautés d'accueil	2,0	2,2	1,4	1,6
Mécanisme de réponse aux crises	3,0	2,5	2,1	1,8
Régularisation des arriérés	1,1	1,0	0,8	0,7
<b>2. Financements non concessionnels</b>	<b>9,0</b>	<b>5,7</b>	<b>6,4</b>	<b>4,1</b>
Mécanisme de financement complémentaire	6,2	5,7	4,4	4,1
Appui transitoire	2,8	-	2,0	-
<b>3. Guichet de promotion du secteur privé</b>	<b>2,5</b>	<b>2,5</b>	<b>1,8</b>	<b>1,8</b>
<b>Total</b>	<b>75</b>	<b>82</b>	<b>53</b>	<b>59</b>
<i>Dons</i>	16,5	21,6	11,9	15,6
<i>Élément don : ressources concessionnelles de l'IDA</i>	58 %	59 %	58 %	59 %
<i>Élément don : reconstitution globale</i>	49 %	53 %	49 %	53 %

### Notes importantes :

- Reflète l'enveloppe prévue pour IDA-18, à savoir 53,5 milliards de DTS, sur la base du taux de change de référence d'IDA-18, soit 1,402 07 USD/DTS, et du taux de change convenu pour IDA-19, à savoir 1,383 18 USD/DTS.
- Montants convenus pour IDA-18 tel qu'indiqué dans le Rapport des Délégués à la Dix-huitième reconstitution. Ces montants ont été révisés durant l'examen à mi-parcours d'IDA-18 et d'autres réaffectations ont été opérées durant l'Ex. 20.
- Montant des allocations estimé sur la base de la liste harmonisée de pays FCS pour IDA-19. À titre de comparaison, les montants d'IDA-18 sont aussi déterminés sur la base des pays FCS, mais comprennent des montants additionnels indicatifs liés à des régimes spéciaux tels que le régime d'atténuation des risques (RMR), le régime de redressement et l'allocation exceptionnelle au profit de pays sortant de conflit, ainsi que les fonds mis en réserve (pour la Syrie par exemple).

## INDICATEURS SOCIOÉCONOMIQUES | CPIA, SÉLECTION D'INDICATEURS

PAYS	NOTE CPIA POUR LE CADRE DE RÉGLEMENTATION DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (1=FAIBLE À 6=ÉLEVÉE)	NOTE CPIA POUR LES POLITIQUES ET INSTITUTIONS AXÉES SUR LA VIABILITÉ DE L'ENVIRONNEMENT (1=FAIBLE À 6=ÉLEVÉE)	NOTE CPIA POUR LES DROITS DE PROPRIÉTÉ ET LA GOUVERNANCE FONDÉE SUR DES RÈGLES (1=FAIBLE À 6=ÉLEVÉE)	NOTE CPIA MOYENNE POUR LE MODULE GESTION ET INSTITUTIONS DU SECTEUR PUBLIC (1=FAIBLE À 6=ÉLEVÉE)
Bénin	3,5	3,5	3	3,3
Burkina Faso	3,5	4	3	3,4
Cabo Verde	3,5	3,5	4	3,9
Cameroun	3	3	2,5	3
Comores	3	3	3	2,6
Congo, Rép. dém. du	3	3	2	2,5
Congo, Rép. du	2	2,5	2,5	2,5
Côte d'Ivoire	3	3,5	3	3,2
Guinée	3	3,5	2,5	2,9
Guinée-Bissau	2,5	2,5	2	2
Madagascar	3	3	2,5	2,8
Mali	3,5	3,5	2,5	3
Mauritanie	3	3,5	3	3,3
Niger	3,5	3	3	3,1
République centrafricaine	2	2,5	2	2,3
Sao Tomé-&-Principe	3	3,5	3	3,2
Sénégal	3,5	3,5	4	3,6
Tchad	2,5	2,5	2,5	2,7
Togo	3	4	2,5	2,8
Djibouti	2,5	2,5	2,5	2,7
Afrique subsaharienne	3,0	3,2	2,8	2,9
Monde	3,0	3,1	2,9	3,0

## NOUVELLE SUBDIVISION DE LA RÉGION AFRIQUE À COMPTER DE JUILLET 2020

RÉGION	UNITÉ DE GESTION-PAYS (CMU)	DIRECTEUR DES OPÉRATIONS	PAYS
<b>AFRIQUE DE L'OUEST ET AFRIQUE CENTRALE : VICE-PRÉSIDENT, OUSMANE DIAGANA</b>			
AFRIQUE DE L'OUEST	AFCW1	Pierre Laporte	Ghana Libéria Sierra Leone
	AFCW2	Shubham CHAUDHURI	Nigéria
	AFCW3	Soukeyna KANE	Mali Burkina Faso Tchad Niger
	AFCF1	Nathan BELETE	Sénégal Cabo Verde Gambie Guinée-Bissau Mauritanie
	AFCF2	Coralie GEVERS	Côte d'Ivoire Bénin Guinée Togo
AFRIQUE CENTRALE	AFCC1	Abdoulaye SECK	Cameroun Congo, Rép. du Sao Tomé-&-Principe Gabon Guinée équatoriale République centrafricaine

RÉGION	UNITÉ DE GESTION-PAYS (CMU)	DIRECTEUR DES OPÉRATIONS	PAYS
<b>AFRIQUE DE L'EST ET AFRIQUE AUSTRALE : VICE-PRÉSIDENT, HAFEZ GHANEM</b>			
AFRIQUE DE L'EST	AFCE1	Mara WARWICK	Tanzanie Malawi Zambie Zimbabwe
	AFCE2	Carlos Felipe JARAMILLO	Kenya Rwanda Somalie Uganda
	AFCE3	Carolyn TURK	Éthiopie Érythrée Soudan du Sud • Juba Soudan • Khartoum
AFRIQUE AUSTRALE	AFCS1	Marie Françoise MARIE-NELLY	Afrique du Sud Botswana Eswatini Lesotho Namibie
	AFCS2	Mark R. LUNDELL	Mozambique Comores Madagascar Seychelle Maurice
	AFCC2	Jean-Christophe CARRET	Congo, Rép. dém. du Burundi Angola

Bénin



Burkina Faso



Cabo Verde



Cameroun



Comores



Congo, Rép. du



Congo, Rép. dém. du



Côte d'Ivoire



Djibouti



Gabon



Guinée



Guinée-Bissau



Guinée équatoriale



Madagascar



Mali



Maurice



Mauritanie



Niger



République centrafricaine



Sao Tomé-et-Principe



Sénégal



Tchad



Togo





Contact : Abdoul Karim OURO SAMAH, [aalassan@worldbank.org](mailto:aalassan@worldbank.org)  
Tél. : +1 (202) 458 1158 | Fax : +1 (202) 522 1585

Rédaction : Bureau de l'Administrateur, Groupe Afrique II, EDS13  
Conception : Manuella Lea Palmioli, GCS Creative Services, Groupe de la Banque mondiale

Février 2021 | #76113



PAYS DU GROUPE AFRIQUE II, EDS13

Bénin  
Burkina Faso  
Cabo Verde  
Cameroun  
Comores  
Congo, République du  
Congo, République démocratique du  
Côte d'Ivoire  
Djibouti  
Gabon  
Guinée  
Guinée équatoriale  
Guinée-Bissau  
Madagascar  
Mali  
Mauritanie  
Maurice  
Niger  
République centrafricaine  
Sao Tomé-&-Principe  
Sénégal  
Tchad  
Togo